Les manifestants de **Hong Kong** n'ont pas l'intention de plier bagage

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV Nº 226 — LE DEVOIR, LE LUNDI 6 OCTOBRE 2014 — 1,13 $ + taxes = 1,30 $

Jacques Parizeau honoré par l'Université de Montréal

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Il se fait plus discret qu'auparavant, mais ses paroles résonnent toujours autant. Jacques Parizeau a reçu dimanche, des mains du recteur Guy Breton, un doctorat honorifique de l'Université de Montréal devant des centaines de personnes venues l'ovationner, dont Jean-Martin Aussant, de passage au Québec, qui écarte pour de bon l'idée de briguer la direction du Parti québécois. *Page A 3*

POINT CHAUD

Climat : le Canada et le Québec déçoivent

L'ambassadeur français du climat, Nicolas Hulot, souhaite engager un dialogue

ALEXANDRE SHIELDS

Au moment où il entame une visite au Canada, Nicolas Hulot, ambassadeur des questions climatiques du président français François Hollande, critique sévèrement les partisans des énergies fossiles, qui ne font selon lui qu'aggraver des bouleversements climatiques déjà bien réels. Il se montre également sceptique par rapport aux négociations internationales qui doivent déboucher un accord dans le but d'enrayer cette crise environnementale sans précédent.

Nicolas Hulot

«Je considère que les énergies fossiles, qu'elles soient conventionnelles ou non conventionnelles, ne sont en aucun cas la solution aux changements climatiques. Elles sont le problème», laisse tomber M. Hulot, dans le cadre d'une entrevue accordée au *Devoir* à la veille de son arrivée à Montréal.

Il s'oppose d'ailleurs à ceux qui prônent l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole ou alors de gaz de schiste. *«Dans le contexte des changements climatiques, je n'arrive pas à com-*

VOIR PAGE A 8 : **CLIMAT**

Aujourd'hui

Le monde › Au Brésil, Dilma Rousseff a largement remporté le premier tour de la présidentielle. L'ex-favorite surprise de l'élection, Marina Silva, a été éliminée. *Page B 2*

Actualités › Le prochain chef du PQ devra naviguer à l'intérieur de «grandes orientations» fixées par les membres. *Page A 3*

Culture › La chronique médias de Stéphane Baillargeon : Comment «fixer» Netflix ? *Page B 8*

Avis légaux ..... B 2
Décès ..... B 6
Météo ..... B 5
Mots croisés ..... B 5
Petites annonces ..... B 6
Sudoku ..... B 4

THIBAUT CAMUS ASSOCIATED PRESS

Des participants à la Manif pour tous, opposés à la «gestation pour autrui», dimanche à Paris.

Appel outre-frontières de la France contre les mères porteuses

À Paris, 100 000 personnes dénoncent la «gestation pour autrui»

CHRISTIAN RIOUX
à Paris

Jusqu'à quand les couples français pourront-ils venir recruter des mères porteuses canadiennes ? S'il n'en tenait qu'à Manuel Valls, la pratique cesserait immédiatement. Le premier ministre français a en effet annoncé que la France allait prendre la tête d'une *«initiative internationale»* contre les mères porteuses et ce qu'il est convenu d'appeler la «gestation pour autrui» (GPA).

En clair, dit le premier ministre, il s'agit de faire en sorte *«que les pays qui autorisent la GPA* [comme le Canada] *n'accordent pas le bénéfice de ce mode de procréation aux ressortissants des pays qui l'interdisent»*. Plusieurs pays comme l'Inde, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce, mais aussi le Canada (qui autorise la GPA dite «non rémunérée»), sont donc dans la ligne de mire de la France.

Le gouvernement français songe aussi à une action internationale afin d'interdire la GPA dans les grandes conventions internationales. Cette opposition à la *«marchandisation du corps de la femme»* pourrait être inscrite dans les conventions du Conseil de l'Europe ou de

VOIR PAGE A 8 : **MÈRES**

Haïti

Duvalier est mort, mais le combat pour la justice continue

CLAUDE LÉVESQUE

Jean-Claude Duvalier aura bénéficié d'une impunité presque totale jusqu'à la fin, n'ayant comparu qu'une seule fois devant la justice haïtienne, en février 2013. Mais cette dernière a-t-elle dit son dernier mot ?

Avec la mort de l'ancien dictateur, frappé samedi par une crise cardiaque à Port-au-Prince, plusieurs défenseurs des droits de la personne craignent que les nombreux crimes commis pendant les décennies de tyrannie ne soient jamais convenablement documentés.

Ils espèrent néanmoins que d'autres responsables feront face à la justice, ce qui n'est pas gagné d'avance étant donné les sympathies duvaliéristes qu'on retrouve aussi bien au sein de

VOIR PAGE A 8 : **DUVALIER**

Lire aussi › Lettre d'une citoyenne québécoise au président Martelly. *Page A 7*

ACTUALITÉS

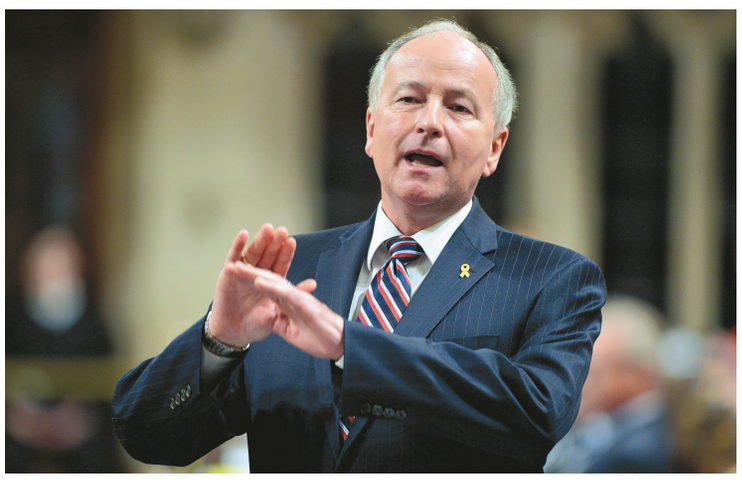

ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Défense, Rob Nicholson, affirme que le gouvernement évaluera ses options « en tout temps ».

IRAK

Le ministre de la Défense refuse d'écarter une mission prolongée

JIM BRONSKILL
à Ottawa

Le ministre canadien de la Défense, Rob Nicholson, refuse de préciser si le Canada pourrait poursuivre sa mission de combat en Irak après l'échéance de six mois fixée par le gouvernement. *«Ce que nous demandons, actuellement, c'est six mois, et nous avons été très clairs sur cela. Nous devons en tout temps évaluer ce que nous faisons»*, a-t-il déclaré à l'émission *Question Period* de la chaîne CTV, dimanche.

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, a prédit que le premier ministre demanderait une prolongation de la mission dans six mois, comparant la situation à celle de l'intervention militaire américaine en Irak en 2003. *«Si les Américains n'ont pas réussi leur mission en dix ans, nous n'arriverons pas à le faire en six mois. Nous devons apprendre du passé»*, a souligné M. Mulcair à la même émission.

Le premier ministre Stephen Harper a pourtant promis de ne pas entraîner le pays dans une longue guerre. *«Nous et nos alliés agissons maintenant justement pour éviter de nous retrouver dans une situation où le conflit sera plus profond, plus étendu et plus dangereux»*, a-t-il expliqué dans un communiqué diffusé vendredi.

Une motion sur l'intervention canadienne contre le groupe État islamique (EI) fera l'objet d'un débat et d'un vote lundi à la Chambre des communes. Les néodémocrates et les libéraux ont déjà annoncé qu'ils voteraient contre le plan du premier ministre Harper, en partie parce qu'ils craignent que le Canada se retrouve entraîné dans un bourbier interminable. Les deux partis prônent plutôt une augmentation de l'aide humanitaire pour les réfugiés de la région. La motion sera tout de même approuvée, puisque les conservateurs sont majoritaires à la Chambre des communes.

Le Canada devrait donc déployer jusqu'à six avions de chasse CF-18 et 600 membres des Forces armées pour participer aux frappes aériennes dirigées par les États-Unis. Cependant, aucun militaire canadien ne participera à des opérations de combat terrestre.

Selon M. Harper, cette mission freinera l'avancée du groupe djihadiste et diminuera sa capacité de mener des attaques terroristes à l'extérieur de la région. M. Harper a précisé que les frappes aériennes seraient d'abord menées en Irak, là où les besoins sont les plus pressants. Mais il a tout de même clairement ouvert la porte à des bombardements en Syrie.

Il sera impossible de gagner contre les combattants de l'EI sans soldat au sol, estime Roland Paris

Le Canada se joint donc à la coalition internationale regroupant les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Australie, entre autres.

Difficile de vaincre dans les airs

Toutefois, il sera impossible de gagner contre les combattants de l'EI sans soldat au sol, estime Roland Paris, directeur du Centre d'études en politique internationale de l'Université d'Ottawa.

Les islamistes se sont adaptés aux tirs aériens, notamment en se cachant dans des zones plus populeuses. En six mois, les militants de l'EI pourraient reculer, mais ils pourraient aussi gagner en force, selon le chercheur. *«Il y a de fortes chances qu'ils restent dans leurs tranchées tant que personne ne tentera de les sortir de là»*, a-t-il fait remarquer.

M. Paris croit d'ailleurs qu'il sera difficile pour le gouvernement canadien de se retirer après seulement six mois. *«L'engagement initial est en soi une décision importante»*, estime-t-il.

La Presse canadienne

Les omnipraticiens entérinent l'entente avec Québec

Les membres du Conseil général de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ont entériné samedi l'entente de principe conclue avec le gouvernement québécois le mois dernier à propos du nouveau calendrier de versements des augmentations consenties à ces travailleurs de la santé. Malgré leur assentiment, il est clair qu'ils continuent de ressentir de l'insatisfaction devant l'accord qui stipule que les hausses prévues initialement pour cette année et l'an prochain seront plutôt étalées sur une période de huit ans. La FMOQ affirme dans un communiqué que les membres du Conseil général trouvent *«inacceptable et même inquiétant pour l'avenir de voir le gouvernement renier unilatéralement des ententes signées* […] *il y a quelques années à peine»*. L'organisme a précisé que les omnipraticiens ont consenti à des *«sacrifices importants»* de leur côté, ajoutant qu'il croise désormais les doigts pour que le gouvernement ne ménage pas ses efforts *«pour améliorer l'offre de soins»*.

La Presse canadienne

La hausse des loyers frappe durement les étudiants de Québec

ISABELLE PORTER
à Québec

La situation des locataires à Québec s'est détériorée, en particulier dans les anciennes villes de Sainte-Foy et de Sillery. Selon une nouvelle étude, le problème touche durement les étudiants, qui sont nombreux à s'installer autour de l'Université Laval.

En 2011, dans ce secteur de la ville de Québec, au moins un locataire sur cinq consacrait plus de la moitié de ses revenus à se loger, révèle un nouveau chapitre du Dossier Noir en logement du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Les données du FRAPRU sont tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada. Elles montrent que la situation s'est détériorée depuis 2006 puisque la proportion de personnes dans cette catégorie est passée de 18,6 à 20,7%. Environ 15000 personnes habitent en appartement à Sainte-Foy et à Sillery.

On considère généralement qu'une personne ne devrait pas consacrer plus de 30% de son revenu au logement pour ne pas avoir à se serrer la ceinture. Or les données montrent aussi que la catégorie des gens qui consacrent 80% de leur argent à leur appartement a, elle aussi, gagné des membres, passant de 1235 à 1650 personnes.

23%

La hausse en cinq ans du nombre de jeunes de 15 à 24 ans qui consacrent plus de 80% de leurs revenus au logement.

Entre 2006 et 2011, le loyer médian dans le secteur est passé de 645$ à 735$, une hausse de 14% alors que le revenu médian n'a augmenté que de 4% au cours de la même période.

Les 15-24 ans sont les plus touchés

Les jeunes sont de loin les plus touchés par le phénomène. Le nombre de 15-24 ans qui consacrent plus de 80% leurs revenus au logement a augmenté de 23% en cinq ans. Les 25-34 ans suivent avec une hausse de 13,8%. Le lien avec la population étudiante s'impose puisque l'Université Laval et le cégep de Sainte-Foy, l'un des plus gros cégeps de la région, se trouvent dans le secteur.

Le FRAPRU a d'ailleurs invité des représentants d'associations étudiantes à assister à la conférence de presse qu'il doit tenir ce lundi matin à ce sujet.

Malgré leur réputation de banlieues prospères, Sainte-Foy et Sillery comptent des poches de pauvreté, notamment autour de l'université.

Dans un reportage sur le sujet en 2011, *Le Devoir* avait de plus montré comment Sainte-Foy et d'autres anciennes villes de banlieues étaient en retard pour ce qui est de la présence d'organismes communautaires et de logement social.

Pendant les seize années où elle a été au pouvoir, l'ancienne mairesse Andrée Boucher n'avait jamais voulu investir dans le logement social. Toutefois, après les fusions et l'arrivée au pouvoir de Régis Labeaume, la Ville a déployé beaucoup d'efforts pour renverser cette tendance. C'est d'ailleurs dans l'arrondissement de Sainte-Foy qu'il s'est construit le plus de logements sociaux depuis 2002.

Du côté du marché privé, il s'est construit quatre fois plus de copropriétés que de logements locatifs ces dernières années à Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin (2154 contre 512).

Outre les étudiants, les personnes seules, les femmes et les immigrants sont généralement plus nombreux à se placer dans des situations de précarité financière pour se loger dans le quartier. Les données du FRAPRU montrent en outre que la situation des familles monoparentales s'est améliorée — du moins dans ce secteur — puisqu'aucune ne figure dans la catégorie dépensant plus de 80% de ses revenus pour se loger.

Ces données font partie d'une vaste enquête du FRAPRU sur la situation en logement à la grandeur du Québec. Des données rendues publiques ces dernières semaines ont montré que les personnes qui étaient déjà vulnérables en 2006 se sont appauvries pour se loger au cours des dernières années dans le reste de la ville de Québec tout comme à Montréal.

Le Devoir

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'effigie de Philippe Couillard en papier mâché était présente à la manifestation organisée dimanche au CSSS de Laval pour dénoncer les abolitions de postes.

Grève évitée à l'urgence de la Cité de la santé du CSSS de Laval

Les préposés aux bénéficiaires, qui contestent l'abolition de huit postes, ont écarté ce moyen de pression

PHILIPPE ORFALI

La grève a été évitée de justesse dimanche à l'unité de débordement des urgences de la Cité de la santé de Laval, où l'abolition de huit postes permanents de préposés aux bénéficiaires continue de susciter le mécontentement des employés et des usagers.

À l'issue d'une audience devant la Commission des relations du travail (CRT), le syndicat qui représente les préposés aux bénéficiaires du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Laval s'est engagé à ne pas déclencher de grève *«à compter du 5 octobre et les jours suivants»*. Une séance de conciliation et une audience publique ont été nécessaires, samedi, afin d'en arriver à cet accord.

Selon le syndicat, l'abolition de ces huit postes permanents force l'équipe chargée, entre autres tâches, de faire la toilette des patients, à fonctionner à 70% de sa capacité antérieure. Le syndicat affirme qu'une grève aurait forcé l'hôpital et les employés à respecter la loi sur les services essentiels, qui prévoit le maintien en tout temps de 90% du service habituel.

Ces compressions surviennent dans la foulée du plus récent budget provincial

«Ce ne sont pas juste des coupures de postes, ce sont des coupures de service à la population. Le ministre Barrette a beau dire qu'il ne coupera pas dans les services, on voit ici que ce n'est pas vrai», affirme Jean Lacharité, vice-président de la CSN.

Or, la direction du CSSS nie catégoriquement que l'abolition des huit postes diminuera les services aux usagers. Des observations effectuées ailleurs dans le milieu de la santé québécois ont mené à cette réorganisation des services, affirme-t-on. *«Dans un souci d'une utilisation judicieuse des ressources humaines et financières pour s'adapter aux besoins évolutifs de la population en soins de santé, le CSSS a procédé à la réévaluation de la structure des postes»*, affirme la directrice des communications, Doris Prince, dans un communiqué.

Les personnes occupant ces huit postes *«auront l'opportunité d'être réaffectées»* ailleurs au sein de l'hôpital, ajoute-t-elle.

La Commission des relations du travail a informé les parties qu'elle continuerait à surveiller la situation de près et qu'elle interviendrait, si cela s'avérait nécessaire.

Ces compressions surviennent dans la foulée du plus récent budget provincial, et alors que le ministre de la Santé Gaétan Barrette vient d'annoncer une vaste réforme de la structure administrative du milieu de la santé, qui verra, à la suite de l'adoption d'un projet de loi, les agences de santé et services sociaux disparaître et être remplacées par des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS).

La réforme n'améliorera en rien les soins de première ligne et ne réglera pas les débordements aux urgences, maintient M. Lacharité. *«C'est une restructuration où le Dr Barrette concentre tous les pouvoirs entre ses propres mains, mais qui ne va malheureusement régler aucun problème»*, juge-t-il.

Le Devoir

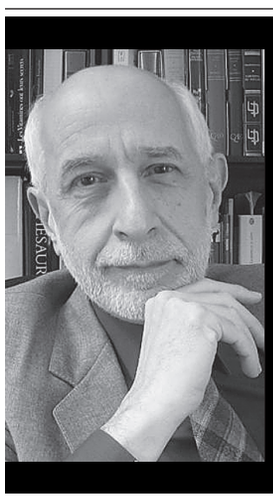

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-10-04

Lotto 649 : 08 13 27 35 45 49 — 09 compl.
Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 $
+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 $
64500393-01

Québec 49 : 13 18 21 29 38 44 — 42 compl.
Extra 1984881

Résultats des tirages du : 2014-10-03

Lotto MAX : 07 15 24 25 27 43 47 COMPL. 22
Prochain gros lot (approx) : 30 000 000 $
Extra 5108792

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

ACTUALITÉS

Du plomb

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Il ne s'agit plus de bâtir, d'édifier, de s'élever au meilleur de nous-mêmes, mais de tout rabaisser, ratatiner et concasser jusqu'à la poussière. Voici l'ère venue des coups de marteau déguisés en politique publique.

Érigée en colonne vertébrale de toute pensée gouvernementale, l'économie est laissée telle quelle, tandis que tout le reste est volontiers démoli. Nous assistons à une contre-révolution où l'austérité est devenue un nouvel étalon de la perfection.

Après avoir passé l'éducation sous le tapis lors de la dernière campagne électorale, voici qu'on la dépèce au rasoir au nom d'une glorification de l'argent et de l'irrationalité qui lui donne une légitimité. Même quand on songe à s'attaquer aux traitements de faveur dont bénéficient les écoles privées, ce n'est pas pour corriger enfin la ségrégation sociale qu'encourage un tel système, mais au nom des seuls bénéfices comptables.

Du côté de l'Université de Sherbrooke, on a annoncé cette semaine des compressions de 18 millions de dollars. Les universités sont confondues avec des entreprises capables d'accueillir des «clients» et d'offrir des «services». Même chose à l'hôpital, où l'on ne trouve plus des malades, bien entendu, mais une «clientèle» qui assiste, hébétée elle aussi, à la détérioration radicale du système de services publics.

Le cauchemar du pétrole fait son nid jusqu'au milieu d'une pouponnière de bélugas du Saint-Laurent. Comme si de rien n'était, le ministre de l'Environnement navigue à vue dans ces eaux troubles, jusqu'à prétendre par voix de communiqué qu'il possède un avis scientifique favorable à la réalisation de travaux aussi dangereux. Quand une juge constate qu'il n'en a pas du tout, elle note du même coup que le ministre Heurtel a donné *«pour des raisons inexpliquées»* son accord à ces forages précipités. Les raisons «inexpliquées» apparaissent assez facilement explicables puisque le mobile de pareille précipitation est exprimé ouvertement par le premier ministre dans un claquement de bretelles. En réplique à cette gifle juridique, Philippe Couillard s'empresse en effet de réitérer sa défense des sables bitumineux, des pipelines, des pétroliers, et de tout son entrain à forer plus vite et plus fort afin d'installer un port, tout en rêvant d'arroser de subventions le Plan Nord.

En entrevue, Paul Arcand demande à Martin Coiteux, responsable du Conseil du Trésor, de nommer une seule mesure d'austérité qui influe sur la vie des riches. Sa réponse s'exprime dans un silence qu'on aimerait au moins pouvoir croire gêné.

On condamne les conservatoires de musique en faisant mine ensuite de les défendre, mais de musique on n'écoute au fond que la mélodie économique sur laquelle on soutient l'héroïsation des grands patrons qui s'assurent de la domination des dominés.

Lorsque l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal s'emploie à sabrer les sommes consacrées à la santé mentale et aux soins aux personnes âgées afin d'économiser, il faut attendre que cette information soit divulguée publiquement pour que le ministre Gaétan Barrette, bon prince mais féroce, plaide soudain que cela n'a aucun sens, mais sans qu'il sache concevoir un seul instant que toutes ces fausses notes sont bien le résultat de pauvres orchestrations.

Les mêmes couacs s'entendent du côté de l'éducation. Après s'être donné en spectacle comme maître d'une nouvelle grammaire de l'ignorance, le ministre Bolduc s'étonne de constater que sa marche arrière au sujet de l'importance des livres ou encore de l'aide aux devoirs ne change pas vraiment la direction imposée par ses compressions. Ce ministre, qui n'en est pas à un raisonnement noueux près, affirmait par ailleurs la semaine dernière que si l'éducation tenait vraiment à cœur à ses concitoyens, on le constaterait par leur ardeur à voter aux élections scolaires…

La ministre de la Famille, Francine Charbonneau, avait indiqué pour sa part un gel des places en garderie avant de revenir elle aussi sur sa décision, du moins pour cette année. Dans ce système, les garderies restent encore de simples parkings plus ou moins accessibles qu'on s'évite d'intégrer à une pensée en matière d'éducation. On nage de plus en plus chez nous dans une modernité éducative d'un genre vraiment unique.

Et Lise Thériault, ministre de la Sécurité publique, nolise un avion gouvernemental pour revenir plus facilement de vacances. Et l'ancienne ministre Lucienne Robillard, qui touche déjà une pension de deux Parlements, est payée plus de 1100$ par jour pour conduire une tournée qui doit mener à couper le gras… des autres.

En somme, ce gouvernement s'emploie à mettre en place tous les éléments nécessaires pour que la tristesse s'industrialise à grand train au milieu d'une société où l'impuissance des citoyens sera assurée au bénéfice des grands commandeurs de notre soumission.

Oui, voici une vraie contre-révolution qui fait table rase des idées inspirées des Lumières qui prédisposaient à beaucoup des changements des années 1960: culture accessible pour tous, égalité des droits, libération des entraves du passé, progrès mis au service de l'ensemble de la société, tout cela au nom du bien-être de l'individu et de la raison qui triomphe enfin de la religion.

Nos contre-révolutionnaires installent de force leur camisole comptable, sans apporter aucune solution à un monde qui est pourtant en droit de connaître une amélioration de sa condition plutôt que de souffrir le poids de pareille chape de plomb.

jfn@ledevoir.com

Le PQ veut imposer un « cadre » au prochain chef

Les militants se réuniront pour établir les grandes orientations du parti

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le prochain chef du Parti québécois n'aura pas carte blanche. Il devra naviguer à l'intérieur de *«grandes orientations»* fixées par les participants d'un conseil national au début de l'année 2015, avertit le président du PQ, Raymond Archambault.

Les militants se réuniront à la fin janvier ou au début février afin de faire l'ébauche d'un *«projet clair, concret et porteur»*. Avant même le coup d'envoi officiel de la course à la direction du PQ, ils débattront autour de deux questions: *«Comment le Parti québécois peut-il maintenant mettre le projet de souveraineté à l'avant-plan?»* et *«Comment le Parti québécois peut-il concilier la nécessaire coalition des souverainistes avec ses idéaux sociaux-démocrates?»*, a appris *Le Devoir*.

Les prétendants à la succession de Pauline Marois pourront participer aux discussions, et ce, comme tous les autres militants. *«On ne va pas adopter le programme du Parti québécois, mais on va établir le cadre dans lequel le programme devra s'écrire par la suite avec le chef»*, a dit M. Archambault à la sortie de la Conférence nationale des présidentes et des présidents (CNPP) samedi soir. *«On ne taille pas l'habit du chef avant de l'avoir choisi. On va choisir la couleur et la qualité du tissu.»*

Le conseil national constituera le *«point d'intersection»* avant la course officielle, ponctuée de débats en bonne et due forme, qui doit culminer avec l'élection d'un nouveau chef le 15 mai 2015, ou encore, le 22 mai 2015 — si aucun candidat ne réussit à obtenir plus de 50% des appuis lors du premier tour.

En ordre de bataille

À quatre mois du signal de départ officiel, les candidats pressentis à la direction du Parti québécois se mettent en ordre de bataille. Ils pourront obtenir un bulletin de mise en candidature dès le lendemain du jour de l'Action de grâce, le mardi 14 octobre, à temps pour faire la tournée des assemblées générales des associations de circonscription. *«On s'attend à ce que des candidats se montrent le bout du nez lors de notre assemblée générale»*, lance un jeune militant du PQ, en marge de la CNPP.

À l'instar de quelque 175 autres délégués, il était samedi à l'hôtel Delta de Sherbrooke afin d'établir le règlement de la course à la chefferie. L'événement était aussi l'occasion de voir *de visu* les «clans» formés au sein du parti. *«Tiens, Pierre Karl Péladeau est accompagné d'anciens collaborateurs de l'ex-chef péquiste André Boisclair…»*, fait-il remarquer. Pierre Karl Péladeau, Bernard Drainville, Martine Ouellet, Alexandre Cloutier, *«ils sont tous prêts»*, soulignent en chœur deux autres membres du PQ. Et Jean-François Lisée et Nicolas Marceau? Ils en sont moins sûrs.

Les candidats devront déposer leur bulletin de mise en candidature assorti d'une liste de 2000 signatures et d'un chèque de 10000$ au plus tard le 30 janvier 2015 à la permanence du PQ. Ils bénéficieront donc de trois mois et demi pour récolter 2000 signatures dans au moins 50 circonscriptions différentes. *«C'est énorme. Alors, on leur donne quelques mois pour faire ce travail-là* [et] *pour amasser un peu d'argent»*, a expliqué M. Archambault.

La vraie campagne ne s'amorcera pas le 30 janvier 2015, mais bien dans les prochains jours, selon le député de Saint-Jérôme, Pierre Karl Péladeau. *«Pour la course, elle débutera à la mi-octobre pour culminer vers l'élection d'un ou d'une chef à la mi-mai* [15 mai] *ou une semaine plus tard* [22 mai], *si un deuxième tour de scrutin est requis»*, a écrit le grand favori des sondages sur sa page Facebook dimanche matin.

Raymond Archambault a appelé les prétendants à la succession de Pauline Marois, et leurs sympathisants, à mener une campagne *«inspirée par la noblesse de l'engagement»*. *«Certains* [candidats] *ne ménageront aucun effort pour s'assurer de la victoire de leur équipe, mais ne perdez pas de vue une chose, que la course, qui est la nôtre, doit nous rassembler. Après l'élection, il n'y aura qu'un seul chef du Parti québécois, il n'y aura qu'un seul Parti québécois, mais de la place pour tout le monde»*, a-t-il déclaré aux membres du PQ samedi soir.

Le Devoir

PKP refuse de céder ses actions

Le député de Saint-Jérôme, Pierre Karl Péladeau, refuse de placer les actions léguées par son père, Pierre Péladeau, dans une fiducie sans droit de regard. Il s'était apparemment engagé à le faire auprès de l'équipe de direction de Québecor tout juste avant de faire le saut en politique. L'empire médiatique avait diffusé un communiqué de presse, le dimanche 9 mars dernier, jour de l'entrée de l'actionnaire de contrôle de Québecor, le poing en l'air, au Parti québécois. *«Dans l'éventualité où M. Péladeau serait élu à l'Assemblée nationale du Québec le 7 avril prochain, ce dernier s'est engagé à mettre en place une fiducie ou un mandat sans droit de regard dans lequel il placerait ses intérêts économiques»*, peut-on y lire. Près de six mois après avoir été élu, le député de Saint-Jérôme refuse toujours de mettre ses actions dans une fiducie sans droit de regard ou de les vendre au plus offrant, comme le lui suggère Jean-François Lisée. D'ailleurs, le député de Rosemont a interpellé ce week-end les militants péquistes sur cet *«énorme problème»*. *«C'est comme si le porte-parole* [du PQ] *en matière d'éducation était recteur de McGill»*, a-t-il déclaré aux médias. Il a été accusé de tomber dans des *«attaques personnelles»*.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Jean-Martin Aussant était venu applaudir son mentor Jacques Parizeau, qui recevait dimanche un doctorat honorifique de l'Université de Montréal.

Aussant ne sera pas candidat à la chefferie du PQ

PHILIPPE ORFALI

Les sondages le plaçant deuxième et les exhortations n'y changeront rien: Jean-Martin Aussant ne sera pas de la course au leadership du Parti québécois, a-t-il confirmé dimanche au *Devoir*, mettant fin aux rumeurs qui l'envoyaient briguer, aux côtés du favori Pierre Karl Péladeau, la succession de Pauline Marois.

Venu spécialement de Londres où il réside depuis un an afin d'assister à la remise d'un doctorat honorifique à son mentor Jacques Parizeau, dimanche dans le cadre des 27es Entretiens Jacques Cartier, Jean-Martin Aussant a coupé court aux conjectures. Classé deuxième — avec 7%, derrière M. Péladeau qui récoltait 53% des appuis — dans un sondage Léger Marketing-*Le Devoir* paru à la fin septembre, l'ex-chef d'Option nationale laisse la chance à d'autres.

«Je n'ai pas de rôle à jouer dans cette campagne. Je ne serai pas candidat.»

M. Aussant observe la présente campagne *«comme tout Québécois qui suit la politique»*, *«en tant que citoyens»*, dit-il. Les sondages *«ne changent rien à la réalité que je vis à Londres»*.

«Je ne suis même pas membre du PQ. Je n'ai pas de rôle à jouer dans cette campagne. Je ne serai pas candidat. J'ai fait une pause [de la politique] *pour m'occuper de mes enfants, et cela n'a pas changé»*, ajoute-t-il.

Dans une lettre parue dans nos pages, à la mi-septembre, Jean-Martin Aussant dressait pourtant les grandes lignes d'une éventuelle plateforme, plaidant pour un *«congrès de refondation»*, rassemblant tous les souverainistes, *«pas un congrès du PQ ouvert à tous, mais bien un congrès de refondation duquel naîtrait un nouveau grand parti»*. Affirmant avoir eu des pourparlers avec différents candidats, il maintient être prêt à se rallier à tout parti qui saura rassembler l'ensemble des forces indépendantistes.

Parizeau honoré

Jean-Martin Aussant fut le premier à bondir, dimanche afin d'ovationner Jacques Parizeau, qui recevait un doctorat honorifique de l'Université de Montréal, dans le cadre de l'ouverture des Entretiens Jacques Cartier. Quelques centaines de personnes étaient rassemblées sur le parquet de la Caisse de dépôt et placement pour l'occasion.

Le 26e premier ministre du Québec devenait le quatrième membre de sa famille, après son grand-père, son père et son frère, à recevoir un doctorat *honoris causa* de l'université montréalaise, a-t-il souligné, particulièrement ému, au moment d'accepter cette distinction.

«Vous avez tout fait, et presque l'impossible, afin de munir le Québec de tous les instruments économiques et financiers dont il avait besoin pour que les Québécois puissent accomplir leur destinée. Il est extraordinaire de voir à quel point votre vie est tressée intimement avec celle du Québec», a déclaré Guy Breton, le recteur de l'Université de Montréal, dans son allocution. Pour ses partisans comme ses adversaires, Jacques Parizeau est *«un fondateur, un inventeur du Québec moderne»*, a-t-il souligné.

«Sans vous, le Québec ne serait pas ce qu'il est. Le Québec n'est pas le pays que vous rêvez encore, mais les Québécois savent aujourd'hui qu'ils pourraient le faire, ce pays.»

Ovationné pendant de longues minutes, Jacques Parizeau s'est dit *«bouleversé»* par les paroles du recteur. *«Cela me fait un immense plaisir de recevoir ce doctorat à l'automne de ma vie»*, a-t-il dit, relatant les progrès effectués par le Québec de la Révolution tranquille à aujourd'hui. *«Cet honneur consacre dans mon esprit les deux démarches de ma vie: l'enseignement et l'organisation des affaires de l'État.»*

Le Devoir

ACTUALITÉS

CHRISTOPHER BLACK AGENCE FRANCE-PRESSE

Marburg fait des apparitions périodiques sur le continent africain. Une éclosion avait d'ailleurs causé des centaines de morts en Angola en 2005. Ci-dessus, un médecin prélève un échantillon sur une malade à Kinguanga.

Le spectre de Marburg, cousin d'Ebola, plane sur l'Ouganda

Un cas mortel de contamination par la fièvre hémorragique à virus de Marburg a été recensé en Ouganda, chez un membre du personnel d'un hôpital de Kampala, a annoncé dimanche le gouvernement ougandais.

Le virus de Marburg est de la même famille que celui d'Ebola et figure comme lui parmi les agents pathogènes les plus virulents chez les humains, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La victime est un technicien en radiographie de 30 ans, qui travaillait à l'hôpital Mengo de Kampala. Il a commencé à se sentir mal le 17 septembre et est décédé le 28 septembre dans cet établissement, a expliqué le ministère ougandais de la Santé dans un communiqué. Les tests se sont avérés positifs le 30 septembre.

Son frère *«a développé des symptômes»* de la maladie, poursuit le ministère, *«il a été placé en quarantaine, isolé et placé sous surveillance. Des prélèvements ont été effectués et sont actuellement examinés»*.

«Jusqu'ici, quelque 80 personnes entrées en contact avec ce cas confirmé ont été identifiées et isolées préventivement et pour surveiller l'apparition de tout signe ou symptôme durant les 21 jours d'incubation» de la maladie, a indiqué le ministère.

Le ministère assure que diverses mesures ont été prises pour éviter la propagation du virus, notamment le transport de tout cas suspect au Site national d'isolement d'Entebbe, dans les faubourgs de Kampala, où a été entreposé du matériel nécessaire à éviter la propagation de l'infection.

Fluides contagieux

Des dispositions sont également prises pour isoler tout cas suspect à l'hôpital Mengo et la formation des personnels hospitaliers à Mengo et Mpigi va commencer dès lundi. Les autorités appellent la population à signaler tout cas suspect et rappellent les symptômes et les mesures de précaution à prendre.

Comme Ebola, le virus de Marburg se transmet par contact avec les fluides corporels (sang, selles, urine, salive, vomissures, sperme…) d'une personne contaminée. Les personnes contaminées par le virus de Marburg connaissent très rapidement une forte fièvre, suivie de diarrhée, vomissements et hémorragies sévères. Le taux de létalité du virus de Marburg varie de 25 % à 80 % selon les épidémies, d'après l'OMS et il n'existe ni vaccin ni traitement.

En octobre 2012, une épidémie de fièvre à virus de Marburg avait fait une dizaine de morts sur une vingtaine de cas confirmés en Ouganda.

«L'Ouganda a l'expérience et les moyens suffisants pour faire face à la menace sanitaire» et a *«par le passé géré avec succès des situations similaire de menaces sanitaires impliquant des fièvres hémorragiques»*, a rappelé sur Twitter le premier ministre, le Dr Ruhakana Rugunda, ancien ministre de la Santé et médecin de formation.

Une épidémie d'Ebola, la plus meurtrière depuis l'émergence du virus en 1976, ravage actuellement l'Afrique de l'Ouest où elle a déjà fait 3439 morts et infecté quelque 7500 personnes, principalement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon un bilan de l'OMS arrêté au 1er octobre.

Agence France-Presse

Ebola : un cas de contamination classique

Le premier cas d'Ebola signalé hors d'Afrique, un Libérien qui a déclaré la maladie aux Etats-Unis, très probablement contaminé en tentant de faire hospitaliser une malade, illustre le cercle vicieux de la propagation en Afrique de l'Ouest. Thomas Eric Duncan est entré en contact avec le virus quelques jours avant son départ pour les Etats-Unis en portant assistance à Marthalyn Williams, fille de son bailleur. Avant de mourir, Marthalyn, enceinte, a contaminé quatre personnes qui ont succombé, et ses parents sont actuellement soignés dans un centre de traitement d'Ebola. La mère de Marthalyn Williams l'a emmenée dans une clinique, où *«elle a commencé à avoir des convulsions. Alors, la clinique a dit que comme elle était enceinte et qu'elle avait des convulsions il fallait l'emmener dans un grand hôpital»*, raconte Anna Diah, la tante de la défunte jeune femme. Le père, le frère, la mère de Marthalyn Williams, accompagnés de Thomas Eric Duncan, l'ont alors emmenée en taxi *«mais personne n'a pu la prendre nulle part»*, tous les établissements de soins étant saturés. Ce scénario tristement banal ressemble à un calque de la situation relatée le 9 septembre par l'OMS. *«À Monrovia, des taxis remplis de familles entières, dont certains membres probablement contaminés par Ebola, sillonnent la ville à la recherche d'une place»*, s'alarmait l'organisme, soulignant que les malades renvoyés chez eux *«contaminaient inévitablement»* leur entourage.

SANTÉ MENTALE

Des policiers en manque de soutien

Des groupes d'aide souhaitent un plan d'action pour les forces de l'ordre

MICHELLE MCQUIGGE
à Toronto

Plusieurs suicides récents au sein des forces policières du Canada ont poussé les organismes de défense en santé mentale à faire entendre de nouveau leurs demandes pour plus d'actions gouvernementales et une plus grande sympathie du public pour le bien-être émotionnel des policiers.

Un ensemble de facteurs rend les policiers vulnérables à la détresse mentale : les découvertes traumatisantes, les conditions de travail stressantes et une culture du silence, disent les défenseurs. Le problème est comparable à celui, beaucoup plus médiatisé, de la communauté militaire.

Le manque de confidentialité décourage cependant les policiers de recourir aux services des psychologues

L'organisme Tema Conter Memorial Trust, qui cherche à sensibiliser la population à la santé mentale des premiers répondants, a enregistré 12 suicides de policiers depuis avril seulement. Le directeur général, Vince Savoia, a affirmé que la situation est comparable à celle de l'armée, où une hausse soudaine des suicides a eu lieu l'an dernier. De novembre 2013 à février 2014, l'armée a enregistré 10 suicides confirmés.

Le gouvernement ne tient pas de registre au sujet des suicides survenus dans les rangs policiers.

M. Savoia explique qu'il existe une culture interne, au sein des corps de police, qui empêche les agents de montrer leur détresse, perçue comme un signe de faiblesse. Cette perception est renforcée par une stigmatisation sociale plus large. *«Au sein de la société, on dit que les policiers ont choisi cette carrière, et qu'ils doivent y être préparés*, ajoute-t-il. *Trop souvent, j'entends : "Tu ne trouveras pas de sympathie auprès de moi parce que c'est la carrière que tu as choisie et tu aurais dû savoir que tu ferais face à des situations comme celles-là"*.»

De plus, le gouvernement fédéral n'a aucune réglementation en la matière. Il appartient donc à chaque force policière d'offrir son programme d'aide, qui consiste souvent en un nombre limité de consultations téléphoniques. D'autres couvertures d'assurances collectives ne remboursent que quelques sessions avec un psychologue. Et d'autres employeurs offrent des groupes de soutien par les pairs où les agents peuvent discuter entre eux des problèmes.

De son côté, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) reconnaît le problème et a développé, plus tôt cette année, une stratégie en santé mentale. Elle emploie une dizaine de psychologues, qui aident à coordonner un programme de guérison pour les employés en détresse.

Le manque de confidentialité décourage cependant les policiers de recourir aux services des psychologues. *«Nous avons la responsabilité comme employeur de nous assurer que les policiers que nous envoyons sur le terrain sont en santé physiquement et mentalement*, souligne le commissaire adjoint de la GRC, Gilles Moreau. *Nous ne pouvons demander à nos membres d'aller chercher des services psychologiques dans la communauté sans avoir une forme de rapport pour savoir si la personne est en santé et en mesure d'être en devoir ou non.»*

La Presse canadienne

Vers une assurance médicaments nationale ?

Politiciens et médecins réclament une stratégie sur l'achat groupé de médicaments

LEE-ANNE GOODMAN
à Ottawa

Bien que le sujet soit surtout répandu dans la communauté médicale, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une couverture nationale des médicaments sur ordonnance.

Le nouveau ministre de la Santé de l'Ontario, Eric Hoskins, ainsi que le Nouveau Parti démocratique fédéral font partie de ceux qui militent pour la cause auprès d'Ottawa.

En tant que praticien, M. Hoskins doit souvent offrir des échantillons gratuits à ses patients parce qu'ils ne peuvent se permettre d'acheter les médicaments dont ils ont besoin. Selon lui, un véritable système public de santé ne doit pas seulement comprendre l'accès à un médecin de famille, mais aussi l'accès à des médicaments.

Les Canadiens pourraient économiser 11,4 milliards de dollars par année

Le Canada est le seul pays industrialisé ayant un système de santé couvert par l'État, mais sans couverture des médicaments, et environ un Canadien sur dix ne peut assumer le coût de ses ordonnances. L'Organisation de coopération et de développement économiques a récemment révélé que le Canada était le deuxième pays parmi ceux dépensant le plus en médicaments sur ordonnance.

Cela découle en grande partie du fait qu'il n'existe pas de norme canadienne de couverture ou d'achats en gros de médicaments. La disparité des systèmes de santé au Canada signifie que les coûts varient grandement d'une province à l'autre.

Selon Danielle Martin, vice-présidente du centre hospitalier Women's College de Toronto, les pays qui centralisent les achats de médicaments paient beaucoup moins cher que le Canada, parce qu'ils achètent en gros et parce qu'ils font des appels d'offres, qui font augmenter la concurrence. Un régime gouvernemental d'assurance médicaments existe déjà au Québec.

Une récente étude commandée par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers montre que les contribuables canadiens pourraient potentiellement économiser 11,4 milliards de dollars par année avec une assurance médicaments publique, puisque les coûts des médicaments et les frais d'administration baisseraient.

Lors d'une rencontre annuelle de tous les ministres de la Santé du pays, la semaine dernière, la ministre fédérale, Rona Ambrose, ne s'est pas engagée à développer une stratégie en la matière, mais affirme que le sujet a été abordé. *«Nous en avons discuté sous l'angle de la collaboration dans l'achat de médicaments à travers le pays»*, a-t-elle déclaré à la fin du congrès. *«Les provinces et territoires se sont entendus sur l'achat en gros et ont littéralement fait économiser des centaines de millions de dollars aux contribuables canadiens.* […] *Donc c'est le début d'une conversation.»*

La Presse canadienne

Une maladie héritée des Vikings découverte au Québec

Des médecins et chercheurs du CHU Sainte-Justine, de l'Université de Montréal, du CHU de Québec et de l'Université Laval ont découvert une maladie rare affectant à la fois la fréquence cardiaque et les mouvements péristaltiques de l'intestin. Nommée «dysrythmie intestinale et auriculaire chronique» (DIAC), la maladie consiste en un syndrome grave causé par une mutation génétique rare. Cette découverte démontre que la stimulation rythmique du cœur et des intestins est étroitement liée par un même gène dans le corps humain. C'est ce que révèle une étude publiée le 5 octobre 2014 dans la revue *Nature Genetics*. Le syndrome se manifeste par la présence combinée de symptômes cardiaques et intestinaux très tôt dans la vie, dès l'enfance. En étudiant l'ADN de patients d'origine canadienne-française et d'un patient scandinave qui présentaient à la fois le profil cardiaque et le profil gastro-intestinal de la maladie, les chercheurs ont pu identifier une mutation génétique commune dans le gène SGOL1. L'héritage de la mutation remonterait au XIIe siècle, puis aurait suivi la route des Vikings de la Scandinavie jusqu'en Normandie, puis celle des colons venus s'établir en Nouvelle-France au XVIIe siècle.

La Presse canadienne

Les entrepreneurs en construction se dotent d'une charte des valeurs

L'Association de la construction du Québec (ACQ) vient d'adopter une charte des valeurs ayant pour principales pierres d'assise l'intégrité, le professionnalisme, la collaboration et le respect. Son conseil d'administration a approuvé le document, samedi, à Québec.

L'idée était en gestation depuis un bon moment déjà. La présidente de l'ACQ, Manon Bertrand, se rappelle que, dès 2011-2012, *«la tourmente se manifestait déjà fortement dans l'industrie»*. À l'époque, les membres de l'Association de la construction du Québec ont été nombreux à lancer le même cri du cœur, car ils étaient exaspérés de constater que quelques moutons noirs ternissaient la réputation de l'ensemble des entrepreneurs.

Ils ont exigé, selon Mme Bertrand, que l'ACQ *«fasse quelque chose pour démontrer que la plupart d'entre eux sont des gens honnêtes, qui ont de bonnes pratiques»* et qu'ils n'ont la plupart du temps rien à voir avec les systèmes bien huilés de collusion et de corruption.

Engagement

En s'inspirant d'un modèle en vigueur en Bavière, l'organisation a reconnu la pertinence de se doter d'un programme d'intégrité dont la charte des valeurs allait devenir un *«outil central»* pour reprendre les propos de Manon Bertrand.

Cette dernière souligne qu'avec cette démarche, son organisation souhaitait afficher clairement son engagement en faveur de la bonne gouvernance en encourageant *«l'essor de bonnes pratiques d'affaires et de saine concurrence»*.

Dans la charte qui doit s'appliquer à l'ensemble des administrateurs, des dirigeants et des employés de l'Association de la construction du Québec, la mission de l'organisation est brièvement décrite. Il est entre autres possible d'y lire qu'elle veut *«promouvoir les nouvelles façons de faire en matière de construction, de santé, de sécurité* [et] *d'innovation technologique»* ainsi que les intérêts des entrepreneurs auprès des acteurs gouvernementaux et socio-économiques.

> **«** [L'ACQ devait faire] *quelque chose pour démontrer que la plupart d'entre eux sont des gens honnêtes, qui ont de bonnes pratiques* **»**
>
> **Manon Bertrand, présidente de l'ACQ**

Pour s'assurer que cette intention dépasse le stade du vœu pieux, l'ACQ s'est dotée d'une série d'objectifs. Elle entend notamment *«adopter un processus clair de traitement des plaintes en matière d'intégrité»* en plus de *«développer* […] *des formations relatives à l'éthique»*. L'Association de la construction du Québec s'autodéfinit comme une organisation représentant environ 17 000 entreprises des secteurs institutionnel, commercial et industriel employant plus de 89 000 travailleurs.

Certification

Mme Bertrand espère que les membres de l'ACQ prendront sans tarder la balle au bond. Elle souhaite, en effet, que, dès le début de l'an prochain, ils commencent à adopter des programmes d'intégrité et des chartes des valeurs qui, si tout se déroule comme prévu, seront à terme certifiés par une firme indépendante. Manon Bertrand précise que ces documents pourraient être adaptés à la réalité de chacun puisque l'ACQ compte dans ses rangs *«des entrepreneurs qui ont 3 ou 4 employés et d'autres qui en ont 400»*.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

La Cour suprême se penche sur la composition des jurys

Le jury dans la cause d'un autochtone doit-il comporter un membre des Premières Nations pour être juste ?

COLIN PERKEL
à Toronto

La Cour suprême du Canada débattra cette semaine de la représentativité des jurys, un dossier qui pourrait changer le paysage juridique du pays. En Ontario, un autochtone jugé coupable d'homicide involontaire a réussi à faire suspendre ce verdict parce qu'il n'y avait pas de représentant des Premières Nations au sein du jury. L'Ontario a fait appel de cette décision.

Cette décision pourrait changer complètement le système des jurés, soutient la province dans un mémoire. De plus, selon le document, la décision a généré une incertitude considérable et rend la province responsable des résultats qui sont en dehors de son contrôle.

Le droit d'un accusé à un jury juste et impartial n'entraîne pas un droit absolu à ce qu'il soit composé d'une manière particulière. Ce sera la toute première fois que la Cour suprême traitera directement du concept de jury représentatif.

Non-représentativité

Le cas a fait surface en 2008. Un jury non autochtone avait déclaré Clifford Kokopenace coupable d'avoir poignardé à mort un ami dans la réserve de Grassy Narrows. La Cour d'appel de l'Ontario a maintenu le verdict en 2011.

Toutefois, le tribunal a suspendu sa décision, le temps de régler la question constitutionnelle sur la non-représentativité des autochtones. Ce problème a paralysé les procédures avec jurés dans la région.

La province a donc demandé au juge retraité de la Cour suprême Frank Iacobucci d'enquêter et de faire des recommandations. Dans son rapport, l'an dernier, il notait que le système de recrutement de jurés autochtones était déficient.

Peu après, la Cour d'appel provinciale a ordonné un nouveau procès pour Clifford Kokopenace, une décision importante dans la contestation constitutionnelle. Une majorité de juges ont admis que la province avait violé les droits de l'accusé en ne le représentant pas correctement dans le jury.

Dans l'appel déposé à la Cour suprême, l'Ontario demande de rétablir le verdict de culpabilité, puisque M. Kokopenace a obtenu un procès juste malgré l'absence d'autochtones dans le jury. De plus, dit le mémoire, la plus haute cour provinciale est allée trop loin pour tenter de résoudre un autre problème. *«Toutes les personnes impliquées dans ce dossier ont été frappées par la basse représentation des autochtones dans le processus du jury, et par leur surreprésentation simultanée dans le système judiciaire criminel en tant qu'accusés et victimes»*, lit-on dans le mémoire. *«La Cour d'appel a été, à juste titre, motivée à réagir avec tout outil judiciaire dont elle disposait pour remédier à ce grave problème. Malheureusement, l'outil — le concept de représentativité du jury — n'est pas adapté à cette tâche.»*

La Presse canadienne

MAX VETROV AGENCE FRANCE-PRESSE

La Russie songerait à un registre pour les organisations religieuses afin de cibler les Tatars musulmans.

La Russie s'attaque à des croyants ukrainiens, accuse le Canada

Le Bureau de la liberté de religion annoncera de l'aide supplémentaire

MIKE BLANCHFIELD
à Ottawa

L'ambassadeur du Bureau de la liberté de la religion du Canada estime que la Russie persécute les chrétiens orthodoxes, les catholiques et les Tatars musulmans.

Andrew Bennett, qui amorce un voyage d'une semaine en Ukraine, y rencontrera des chefs religieux et des représentants du gouvernement. Il annoncera aussi de l'aide gouvernementale canadienne, visant à faire la promotion de la liberté religieuse et de la démocratie.

Ces mesures visent à atténuer la *«discrimination systématique»* des troupes du président Vladimir Poutine envers les groupes chrétiens et les musulmans tatars, dans l'est de l'Ukraine, a indiqué M. Bennett à La Presse canadienne.

L'armée russe aurait notamment capturé des prêtres et des religieuses et bombardé des églises, en plus d'intimider des croyants. De plus, M. Poutine forcerait les organisations religieuses de Crimée à se réinscrire à un registre, afin de mieux cibler les Tatars musulmans. Cette nouvelle mesure pourrait aussi être imposée aux communautés de l'est du pays, ce qui menacerait les chrétiens orthodoxes et les catholiques, a affirmé M. Bennett. *«Cela a déjà été utilisé par le passé comme une forme de persécution administrative»*, a-t-il expliqué.

M. Bennett croit que les Russes ciblent les églises orthodoxes du patriarcat de Kiev pour imposer celui de Moscou. Le gouvernement russe considère l'Église orthodoxe ukrainienne comme une secte, selon lui. *«C'est assurément un plan calculé. On tente de construire un nationalisme russe avec l'Église orthodoxe* […] *pour poursuivre les objectifs du gouvernement,* a-t-il souligné. *C'est arrivé plusieurs fois dans son histoire* […] *L'Église orthodoxe russe accepte d'être utilisée, et l'État et les Russes le font pour satisfaire leurs intérêts»*, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur n'a pas encore précisé à combien se chiffrerait l'aide canadienne. Le Bureau de la liberté de religion du Canada dispose d'un budget de seulement 4,25 millions.

Le premier ministre canadien Stephen Harper a été un des plus fervents critiques de Vladimir Poutine au sujet du conflit ukrainien, qui est devenu une priorité en politique étrangère canadienne. Le Canada abrite quelque 1,2 million d'immigrants ukrainiens.

La Presse canadienne

Évadés d'Orsainville : le jury réentendra un témoignage

Les délibérations se poursuivront durant une semaine à Québec au procès des trois évadés du Centre de détention d'Orsainville. Le juge affecté au procès de Serge Pomerleau, d'Yves Denis et de Denis Lefebvre, accusés notamment de trafic de stupéfiants, de complot et de gangstérisme, a accepté une demande du jury visant à entendre de nouveau le témoignage du délateur au procès. Le jury, composé de six femmes et de six hommes, voulait entendre certains segments du témoignage, mais le juge a refusé. La nouvelle écoute de l'interrogatoire et du contre-interrogatoire devrait prendre une semaine.

La Presse canadienne

Vigile pour les femmes autochtones

Québec — Jugeant que *«ce qui se passe actuellement n'est pas assez connu»*, la députée de Québec solidaire, Manon Massé, affirme que la lutte qui vise à obtenir une commission d'enquête nationale sur les causes de la disparition et du meurtre de femmes autochtones doit se poursuivre. D'où sa participation, samedi après-midi, à l'une des vigiles organisées dans plusieurs villes du Canada et du monde. Mme Massé a qualifié d'*«extraordinaire»* l'événement qui réunissait plus de 250 personnes, dont la présidente de Femmes autochtones du Québec, Michèle Audette. *«Quand on sent qu'il y a quelque chose qui n'a pas de bon sens, ça fait partie de notre devoir citoyen de se lever et de le dire»*, a-t-elle dit. Selon Mme Massé, il s'agit du dossier le plus lourd en matière de droits de la personne auquel doit faire face le Canada.

La Presse canadienne

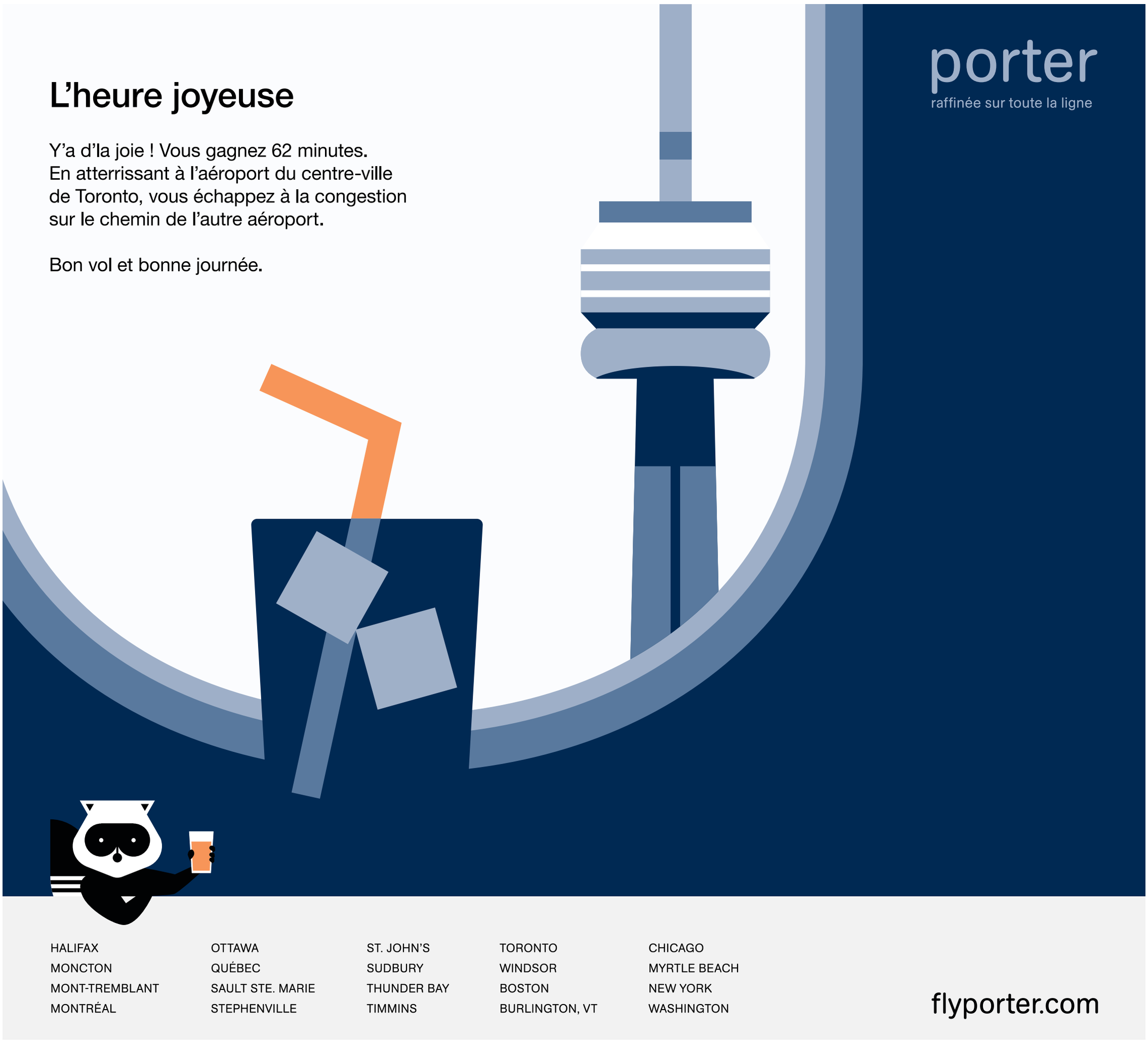

ÉDITORIAL

REPENSER L'ÉTAT DU QUÉBEC

La bible de Couillard ?

Qu'est-ce que Philippe Couillard entend faire de notre État? Rééquilibrer les finances, simplement? Non, son projet est beaucoup plus ambitieux et s'inscrit dans ce qu'il perçoit comme une tendance mondiale de «réinvention» de l'État, laquelle fut exposée dans ce qu'il considère comme l'essai récent le plus inspirant pour lui: *The Fourth Révolution.* Une source d'inspiration comptant de bons mais aussi d'inquiétants aspects.

Lors d'une réunion récente avec des hauts fonctionnaires et des patrons de société d'État, Philippe Couillard a été très clair, racontent plusieurs sources: s'il y a un livre qui l'inspire et même *«que vous devriez tous lire»*, a-t-il lancé à son parterre, c'est *The Fourth Revolution – The Global Race to Reinvent the State* (Penguin Press, 305 pages), écrit par deux des patrons de la revue *The Economist*, John Micklethwait et Adrian Wooldridge.

La thèse du livre: la gouvernance est en crise, les États démocratiques sont aujourd'hui beaucoup trop gros, de plus en plus incapables d'accomplir leurs missions essentielles. Cette impuissance mine l'adhésion au système des populations surtaxées et rend attrayantes les solutions populistes. L'État libéral à l'occidentale n'inspire donc plus. Ailleurs, on se tourne, soutiennent-ils, vers d'autres conceptions du gouvernement, notamment celles de Singapour et de la Suède, avec sa social-démocratie durable parce que réformée. Une quatrième révolution est nécessaire, concluent les auteurs.

ANTOINE ROBITAILLE

Selon Micklethwait et Wooldridge, la première révolution fut celle de l'État-nation, autour de la pensée du théoricien Thomas Hobbes (1588-1679), pour qui l'État était un Léviathan détenteur du monopole de la violence légitime, capable de garantir la sécurité du citoyen. La seconde serait celle de l'État libéral, conforme aux thèses de John Stuart Mill (1806-1873). La troisième? L'État-providence rêvé par la Société des Fabiens, qui voulut donner la santé et l'éducation à tous. Mais au fil du temps, on compta trop sur l'État, qui devint obèse. Thatcher et Reagan, dans les années 1980, ont bien tenté de le faire maigrir, estiment Micklethwait et Wooldridge. Mais leur révolution ne fonctionna qu'à moitié. La quatrième révolution sera celle de l'État «maigre» (le «*lean*», cher au ministre de l'Éducation Yves Bolduc), qui accepte ses limites, ne promet plus tout et qui utilise la technologie pour rendre ses processus plus efficaces.

L'essai des deux Anglais compte des pistes stimulantes. Qui affirmera que l'État-providence remplit toutes ses promesses? Il suffit pour s'en convaincre d'aller poireauter à l'urgence ou alors de chercher une place dans un CPE, etc. Le chapitre que Micklethwait et Wooldridge consacrent à la Suède, ancien paradis de la social-démocratie qui s'est réformé après avoir frôlé la faillite au début des années 1990, est instructif: *«Les rues de Stockholm sont inondées du sang des vaches sacrées»*, écrivent-ils pour illustrer le fait que les Suédois ont osé transformer leur modèle.

À d'autres égards, l'essai *The Fourth Revolution* rappelle plusieurs livres des années 1990, dont celui de Kenichi Ohmae qui célébrait «la fin de l'État-nation» et espérait l'avènement d'une sorte de mondialisation strictement économique. Il y a ici comme chez Ohmae cette fascination pour le leader historique de Singapour, Lee Kuan Yew, dont les tendances autoritaires ont de quoi rebuter.

Nos États actuels — dont le nôtre en déficit et surendetté — méritent sans doute d'être réformés. L'ennui avec des essais qui prétendent faire le tour du monde et d'une question, c'est qu'ils nous en apprennent souvent moins sur le monde que sur les préjugés de ceux qui écrivent ces mêmes essais. Et ici, on semble préférer à tout prix le moins d'État à ce qui pourrait être un «mieux d'État», ce que devrait viser notre gouvernement.

Au fait, qu'est-ce qui a provoqué les plus importantes hausses des dépenses de gouvernements dans les dernières décennies en Occident? L'ajout de programmes sociaux coûteux? L'État obèse? Non, le sauvetage d'institutions bancaires dont certains cadres, motivés par une cupidité débridée, ont multiplié les produits financiers frelatés.

LE CP ET LAC-MÉGANTIC

Hors de propos

Il y aurait donc eu démesure dans la réaction de la part des organismes de réglementation à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic, puisqu'il n'y a qu'un coupable: le conducteur qui, ce soir funeste de juillet 2013, n'a pas assez serré les freins du convoi de la MMA.

Ce jugement lapidaire ne vient pas de n'importe quel quidam, mais du président et chef de la direction du Canadien Pacifique (CP), M. Hunter Harrison, qui a déjà dirigé le CN et qui est considéré comme une star dans le milieu, où il œuvre depuis 50 ans (son embauche par le CP fut un vrai fait d'armes). Même le gouvernement conservateur, qui lui-même attribue la responsabilité du drame au conducteur Tom Harding mais qui a néanmoins resserré son encadrement du rail, a désavoué ses propos. C'est dire!

JOSÉE BOILEAU

La réaction du grand patron du CP est pourtant bien dans l'air du temps: au nom des profits ou des économies, mettre en place des conditions de réduction de service et blâmer ensuite ceux qui sont pris pour les appliquer…

Il faut noter que le CP avait pourtant indiqué avoir revisé ses règles en matière de sécurité dans les jours suivant le déraillement et l'explosion qui ont fait 47 morts à Mégantic. M. Harrison avait ensuite appelé au retrait des wagons-citernes DOT-111, inaptes au transport du pétrole brut.

Mais les propos tenus au *Globe and Mail* jeudi dernier ont un contexte: M. Harrison venait d'exposer ses plans d'avenir à des investisseurs américains, soit doubler les profits du CP et augmenter de 50% ses revenus annuels à 10 milliards de dollars d'ici 2018. Pour y arriver, il faut que le service soit plus rapide et que la vitesse de croisière des trains augmente. Toute réglementation qui conduirait au contraire serait donc néfaste pour les affaires. Et si la levée des embûches entraîne des dérives, ils ne peuvent être le fait que d'individus.

M. Harrison ignore donc le rapport du Bureau de la sécurité des transports qui, en août, ciblait 18 faits qui ont joué un rôle dans le déraillement de Lac-Mégantic, et s'en tient au plus facile: Tom Harding, l'homme seul avec son dangereux convoi, pris dans un environnement d'entretien négligé et de surveillance défaillante de la part des autorités. Tout cela pour ne pas nuire à la folle course à l'argent. Oui parfois, il y a des contrecoups dont la population écope. Mais depuis quand la population entre-t-elle dans les prévisions des Hunter Harrison de ce monde? La compassion, c'est toujours pour le lendemain des catastrophes…

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 › FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

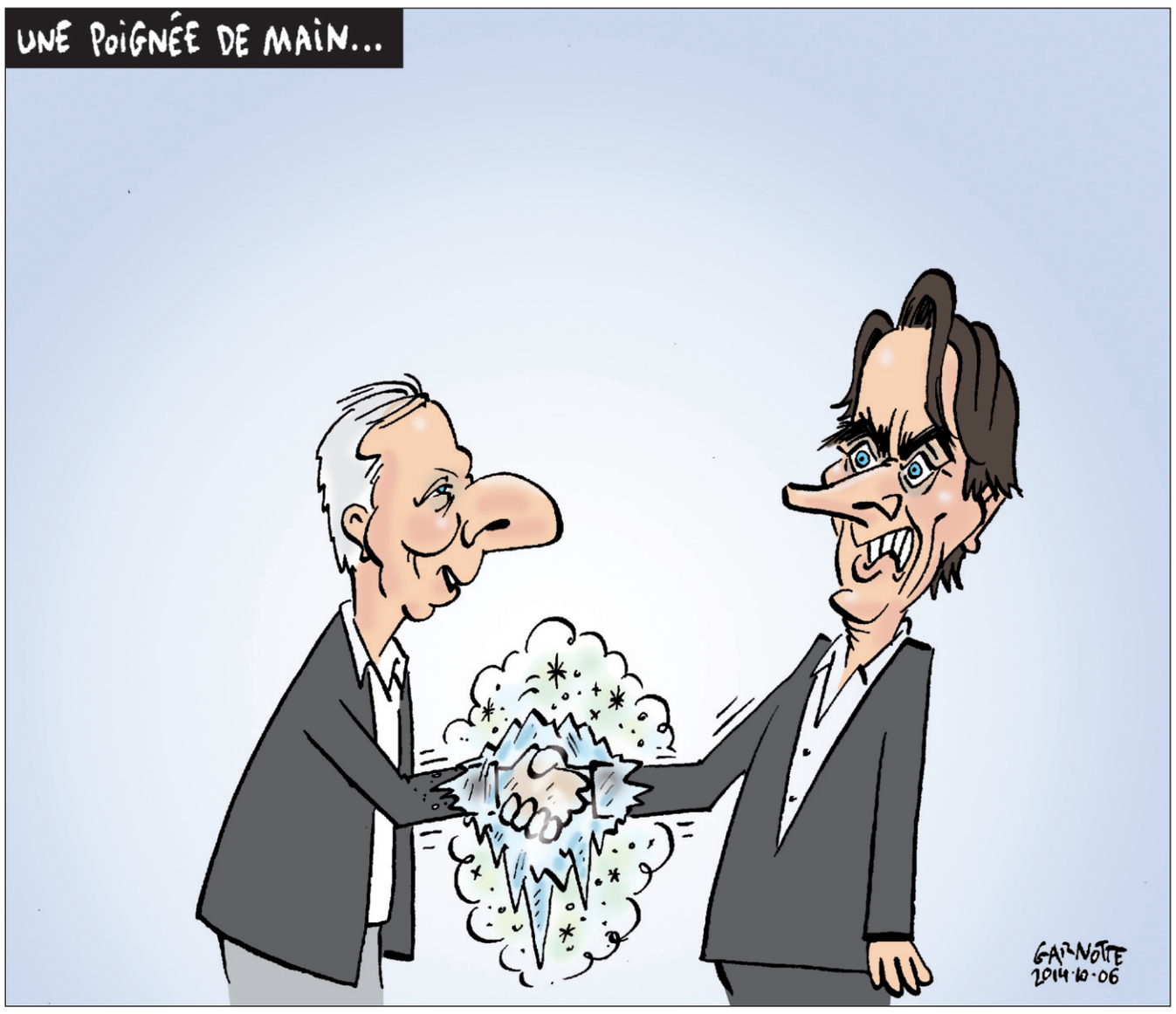

LETTRES

Le Dr Barrette récidive

Le docteur Barrette est un récidiviste en matière d'intimidation. Ses commentaires envers Réjean Hébert, l'ancien ministre de la Santé, en font preuve. Cet épisode arrive au moment où le gouvernement du Québec tient son forum sur l'intimidation. Pour contrer l'intimidation, le leadership de nos élus doit se manifester, entre autres, par l'exemple. Manifestement, le comportement du docteur Barrette pose un problème de crédibilité sur nos dirigeants. Les victimes de l'intimidation se retrouvent dans tous les groupes d'âge de la communauté. L'intimidation est omniprésente, autant dans les organisations privées, publiques et bénévoles. Les effets de l'intimation influent sur l'estime de soi, le bien-être physique, l'équilibre psychologique et les relations affectives des victimes. Je crois sincèrement qu'il est de la responsabilité de tous de reconnaître l'intimation où elle existe. Les leaders de tout niveau ont aussi le devoir de prévenir l'intimidation.

Raymond Carrière
Gatineau, le 2 octobre 2014

PKP utilise-t-il les indépendantistes ?

À la lumière des récents sondages, Pierre Karl Péladeau n'a aucunement besoin d'adapter son discours pour s'assurer l'appui des militants de gauche et devenir chef du Parti québécois. Ses adversaires politiques doivent plutôt craindre qu'il obtienne un appui massif de la population avec son récent discours sur l'austérité. À cet égard, le gouvernement libéral n'a pas démontré très clairement que les compressions draconiennes qu'il met en place sont nécessaires pour combattre le déséquilibre relativement mineur des finances publiques, d'autant plus que le gouvernement laisse entrevoir la possibilité de baisses d'impôts après l'atteinte du déficit zéro. En outre, l'ampleur des compressions n'avait pas été annoncée durant la dernière campagne électorale.

Je n'ai aucun doute que PKP soit en mesure de présenter un programme de gouvernement gagnant pour la prochaine élection. Ce dont je doute encore c'est que PKP soit vraiment désireux de faire l'indépendance du Québec. Le PQ et son nationalisme économique ont été très profitables aux entrepreneurs québécois et sûrement à PKP. Plusieurs de ces entrepreneurs, ceux qui ne vivent pas de contrats publics, réalisent bien qu'il n'y a plus rien à attendre d'un gouvernement libéral ultrafédéraliste et mondialiste. PKP pourrait avoir comme principal motif le retour en force du Québec inc. On pourra en juger le jour où il présentera sa stratégie d'accession à l'indépendance, avec un échéancier ouvert ou bien délimité dans le temps.

Compte tenu de sa personnalité et de sa crédibilité, je m'attendrais à ce que Pierre Karl Péladeau, s'il est sincère, propose dès maintenant la tenue d'un référendum lors d'un deuxième mandat majoritaire du gouvernement du Parti Québécois. Cela donnerait plus de quatre ans aux militants de l'ensemble du mouvement indépendantiste pour convaincre la majorité des Québécois de la valeur du projet.

Pierre Gouin
Le 2 octobre 2014

L'autre rébellion des Patriotes

Très amusant d'entendre le ministre de l'Éducation parler de «rébellion» quand la Commission scolaire des «Patriotes» s'insurge contre les compressions qu'il impose. M. Bolduc, qui ne veut pas qu'on enseigne l'histoire dans nos écoles… A-t-il décidé de l'enseigner lui-même cette histoire? Rébellion, Patriotes, nous y voilà! Chassez le naturel, chassez l'histoire, elle vous rattrape rapidement.

Onil Perrier
Saint-Denis-sur-Richelieu, le 2 octobre 2014

LIBRE OPINION

Pétrole lourd : le lac Saint-Pierre menacé

DENIS ROBILLARD
Citoyen de la région de Sorel-Tracy

J'ai été étonné de lire dans *Le Devoir* que le premier ministre Couillard admettait «candidement» qu'il n'y avait pas de plan d'urgence en cas de déversement de pétrole dans le fleuve. Dans ce cas, comment se fait-il que les autorisations aient été données pour aller de l'avant avec l'exportation du pétrole lourd sur le fleuve Saint-Laurent? Comment se fait-il que Kildair, la compagnie située à Sorel-Tracy qui a acheté les installations d'Hydro-Québec (tiens! un autre actif d'Hydro-Québec qui est passé aux mains d'intérêts pétroliers…), ait obtenu les autorisations nécessaires? La prudence élémentaire ne devrait-elle pas nous amener à d'abord faire les études d'impact pour, ensuite, établir les normes de sécurité et, enfin, définir les plans d'urgences afin de consulter la population, et ce, avant de donner quelque autorisation que ce soit?

M. Couillard a signalé que c'est sous le gouvernement Marois que les autorisations avaient été données à Kildair. La réponse de M. Bédard n'est guère plus reluisante quand il affirme que le gouvernement du PQ ignorait que ce pétrole était destiné à l'exportation. On s'en fiche. Ce genre de débat, c'est de la petite politique. Ce qui nous intéresse? Comment assurer la protection du fleuve et de ses écosystèmes. Et aujourd'hui, c'est au gouvernement Couillard, qui est en place, qu'incombe cette responsabilité.

J'aimerais rappeler ici que les installations de Kildair, qui reçoit les superpétroliers, sont situées à quelques kilomètres en amont de l'archipel du lac Saint-Pierre, le plus important archipel du Saint-Laurent avec 103 îles. Un trésor national est ici menacé par toutes ces activités pétrolières. Un simple clic sur le site de la réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre nous permet d'en mesurer l'importance écologique.

Milieu unique

La région du Lac-Saint-Pierre, qui depuis l'année 2000, est une réserve mondiale de la biosphère reconnue par l'UNESCO, constitue l'une des composantes majeures de l'écosystème du Saint-Laurent. On y retrouve la plus importante plaine inondable en eau douce au Québec. Ces terres inondées sont utilisées par plus de 800 000 oiseaux en période de migration printanière. C'est ce qui fait du lac Saint-Pierre la plus importante halte migratoire de la sauvagine dans tout l'est du Canada.

Au cours des cinquante dernières années, 70% des marais ont disparu le long du Saint-Laurent; 20% des marais restants se retrouvent dans la région du Lac-Saint-Pierre. Ils servent entre autres de support aux invertébrés, à l'alimentation et à la reproduction du poisson. On y trouve également la plus importante héronnière en Amérique du Nord, avec plus de 1300 nids dénombrés au milieu des habitats protégés et reconnus. Le lac Saint-Pierre a reçu en 1998 la désignation de site RAMSAR en vertu de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale. La région du Lac-Saint-Pierre, un territoire demeuré à 90% naturel comprend 27 espèces de plantes rares, 79 espèces de poissons, dont 2 figurants sur la liste des espèces menacées, 288 espèces d'oiseaux observées, dont 116 considérées comme nicheuses, 12 espèces d'oiseaux faisant partie de la liste des oiseaux menacés du Québec, la première halte migratoire printanière de l'oie des neiges sur le Saint-Laurent.

Les autorisations d'aller de l'avant avec le transport du pétrole lourd par des superpétroliers sur le Saint-Laurent (qui l'an dernier étaient interdits) et de le transborder à Sorel-Tracy, en amont d'un trésor écologique reconnu mondialement, ont été données sans étude d'impact, sans consultation des populations locales et sans préparation sérieuse en cas de déversement. Est-ce de l'inconscience? Face à ce constat, on est en droit de se demander: mais pour qui ce gouvernement travaille-t-il? Certainement pas pour la population de qui il a reçu son mandat.

IDÉES

DÉCÈS DE JEAN-CLAUDE DUVALIER

Monsieur le Président, comment avez-vous pu ?

Il ne fallait pas qualifier « Bébé Doc » de président, mais de fossoyeur de ce qu'on appelait autrefois la « perle des Antilles »

FRANCESKA SAINT-JUSTE

Fière citoyenne québécoise, en deuil d'un pays qui ne cesse de mettre en position d'autorité des hommes qui ne devraient pas être dignes de la présidence.

Cher président Martelly, le 4 octobre survint le décès tant attendu pour plusieurs du deuxième dictateur le plus connu d'Haïti. Jean-Claude Duvalier, aussi appelé « Bébé Doc ». Il est mort d'une crise cardiaque, non pas dans la cellule où il méritait d'être depuis plus de vingt-huit ans — ni même dans celle qui l'attendait de droit, lors de sa réapparition sur les terres haïtiennes il a déjà trois ans déjà —, mais bien dans sa maison d'un des quartiers huppés de Port-au-Prince, entouré d'êtres chers. Une mort qui me semble bien injuste, puisque ce privilège de quitter la vie ainsi n'a certainement pas été accordé à tous ceux que son père, lui et son gouvernement ont tués, torturés, mais surtout humiliés pendant vingt-neuf ans.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, est mort le prince héritier d'un régime de peur qui emporta avec lui l'âme, en peine, de plusieurs Haïtiens, lesquels, depuis plus trente ans, dénoncent les morts injustifiées de leurs amis, familles, tous tués sous le gouvernement d'êtres ignobles et exécrables. Je me réjouis donc aujourd'hui, Monsieur le Président, de la mort de celui qui a fait kidnapper, torturer et tuer mon oncle, à peine âgé de seize ans, pour certains de ses dires; et l'oncle de plusieurs jeunes Haïtiens qui, tout comme moi en ce moment, se disent soulagés de la fin réelle du cauchemar qu'était leur vie sous le régime Duvalier. Je n'ai pas connu le duvaliérisme. Je suis née sous le troisième régime de peur et d'instabilité politique et économique haïtienne, celui d'Aristide, mais tout comme plusieurs jeunes Haïtiens immigrés au Canada, je connais des êtres chers qui ont souffert en tentant de fuir le duvaliérisme. Ces gens aujourd'hui continuent de réclamer justice, mais comment justice peut-elle se faire quand le président d'Haïti, vous, Monsieur!, décrit sur Twitter, la mort de l'ancien dictateur comme une *«triste circonstance»*. Monsieur le Président, comment osez-vous décrire encore « Bébé Doc » comme un ancien président? Un « président » que, j'en suis certaine, vous jugez digne d'obsèques présidentielles, ainsi que des larmes d'un peuple que vous pensez reconnaissant, alors que cet homme n'a jamais été la définition même d'un candidat élu majoritairement par une nation. Il n'est donc pas « mon » président; il n'était clairement pas celui de mes parents et certainement pas celui de mes grands-parents, il n'était qu'un bourreau, un simple colonisateur qui, tout comme son géniteur, a proclamé sienne une nation qui ne lui a jamais appartenu. Aujourd'hui, Monsieur le Président, je me réjouis haut et fort de la mort du fils de Belzébuth. J'acclame aussi l'âme de ceux qui sont morts de manière injuste et immorale à Fort Dimanche. À eux, Monsieur le Président, je souhaite de reposer en paix!

Quant à votre « président », Monsieur, j'espère pour lui qu'il saura utiliser devant le Saint-Père les leçons de droit qu'il aura peut-être pu apprendre lors de son court passage à l'université… Quant à votre gouvernement, je présume qu'il préfère, ce soir, pleurer la mort du gendre de celui qui a mis sous terre le pays qu'on appelait fièrement, autrefois, « la perle des Antilles ».

RAMON ESPINOSA ASSOCIATED PRESS

Les victimes du régime Duvalier, comme cet homme ayant été emprisonné pendant huit ans à cette époque, n'auront jamais obtenu justice.

Écoles privées : le dilemme des progressistes

JOCELYN MACLURE

Professeur de philosophie à l'Université Laval et cotitulaire de la Chaire La philosophie dans le monde actuel

Le gouvernement du Québec jonglerait avec l'idée de réduire de 50% le financement des écoles privées. Si l'on considère généralement que 60% du financement des écoles privées est public, un rapport récent démontre qu'il peut atteindre 75%. Le financement de l'éducation primaire et secondaire est un terrain de jeu idéal pour la gauche et la droite.

La gauche soutient généralement que le système d'éducation doit favoriser l'égalité des chances et, par conséquent, être public et à « une seule vitesse ». Puisque les écoles privées, principalement parce qu'elles attirent les meilleurs élèves et enseignants, offrent un environnement plus stimulant, les jeunes qui les fréquentent partent avec une longueur d'avance. Un système à « deux vitesses » contribue ainsi à la production des inégalités. C'est pourquoi l'État devrait mettre un terme au financement public de l'école privée. Des inégalités subsisteront peut-être toujours, mais l'État ne doit pas favoriser leur accentuation.

La droite est divisée. Il y a consensus au sujet de l'idée que l'État doive œuvrer en faveur de la liberté des parents; la possibilité du « libre choix » doit être réelle. Cela peut signifier que l'État permette la création d'écoles privées non subventionnées et qu'il encourage la concurrence entre les écoles. La concurrence favorise l'excellence, ainsi que l'élargissement de la gamme de choix des parents. Les écoles privées doivent être permises mais non subventionnées, la droite s'opposant généralement à l'interventionnisme.

D'autres à droite considèrent plutôt que le maintien d'un système privé accessible est nécessaire à la concurrence. Il faudrait continuer à subventionner le privé afin que ce dernier tire le public vers le haut en rivalisant pour sa clientèle et en lui offrant des modèles à suivre. De plus, comme le public n'offrirait pas assez d'options, le financement des écoles privées serait justifié.

Que faut-il penser de tout ça? Mon intuition première est que l'État ne devrait pas financer les écoles privées. Les perspectives d'avenir des enfants étant déjà influencées par des facteurs arbitraires, comme le milieu familial et le bagage génétique, les institutions publiques doivent contribuer à niveler les chances. Le système scolaire doit favoriser la mobilité sociale ascendante, et non la reproduction des classes sociales.

Les choses ne sont toutefois pas si simples. Outre l'enjeu du coût du transfert des élèves du privé au public, la question qui me trouble relève du principe et de la vision du vivre-ensemble. L'égalité des chances n'est pas le seul principe en cause. Des principes comme la liberté individuelle, la liberté d'association et le droit qu'ont les parents de prendre des décisions structurantes pour l'avenir de leurs enfants font en sorte que l'État peut difficilement aller jusqu'à interdire la création d'écoles privées. L'État peut refuser de les subventionner et imposer un programme d'études et des examens uniformes, mais il me semble excessif de penser que l'État peut aussi imposer les moyens de la scolarisation obligatoire.

Autrement dit, l'État peut s'assurer que les enfants soient scolarisés, mais il ne peut empêcher ni la création d'écoles parallèles ni même l'éducation à la maison sans faire preuve d'autoritarisme. Bien que cela puisse paraître hyperbolique, J. S. Mill formulait ainsi dans ses Principes d'économie politique l'inquiétude eu égard au monopole étatique en éducation : *« Il n'est pas tolérable qu'un gouvernement ait un contrôle complet sur l'éducation des gens. Posséder ce contrôle et surtout l'exercer est le propre d'un comportement despotique. Un gouvernement qui puisse mouler les opinions et les sentiments des gens depuis l'enfance jusqu'à la jeunesse peut faire avec eux ce qu'il veut. »* D'ailleurs, tant le droit international que la Loi sur l'instruction publique reconnaissent une certaine autonomie éducative aux parents.

Bref, il semble bien difficile de penser qu'un système public unique refusant toute mixité des écoles et modèles éducatifs soit acceptable. Une des conséquences repoussantes pour l'égalitariste de la fin du financement public de l'école privée est l'accentuation du caractère élitiste des écoles privées qui réussiraient à survivre en augmentant les droits de scolarité. En gros, seuls les enfants du 1% le plus riche fréquenteraient les écoles privées.

On sait que des écoles privées à Toronto imposent des droits de 15 000 à 25 000$ par année! Des écoles comme Brébeuf à Montréal et Saint-Charles Garnier à Québec exigent des droits d'environ 3500$ par année. Les écoles privées deviendraient des petits clubs sélects radicalement homogènes d'un point de vue socioéconomique, et les enfants qui les fréquenteraient auraient moins de contacts avec les enfants de la classe moyenne. Est-ce le prix à payer pour valoriser l'éducation publique? Faut-il accepter cette conséquence en se pinçant le nez? La France et la Suède ont-elles raison de financer les écoles privées? Je suis indécis.

Un des problèmes de l'exercice auquel le gouvernement nous convie est que les choix qui sont présentés sur le plan de l'offre des services publics et de leur financement soulèvent des questions difficiles de justice distributive, mais nous n'avons aucune indication que les considérations d'ordre éthique sont au cœur des délibérations. Elles le sont peut-être, mais des moyens concrets faisant en sorte que le point de vue de la justice ne soit pas éclipsé par celui de l'efficacité auraient dû être mis en œuvre.

RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Les perspectives d'avenir étant déjà influencées par des facteurs arbitraires, comme le milieu familial et le bagage génétique, les institutions publiques doivent contribuer à niveler les chances.

La propagande du président

JOHN R. MACARTHUR

Selon Barack Obama, la CIA aurait *«sous-estimé»* les capacités du groupe État islamique. Cette déclaration est sans doute contestée par la direction de l'agence d'espionnage, mais peu importe qui a estimé quoi ou comment. Le président ne veut pas assumer la responsabilité des images diffusées sur Internet montrant les journalistes américains décapités par des monstres en tenues noires. À la Maison-Blanche, aussi bien que dans la plus grande partie de l'électorat, on préfère la violence abstraite de drones et de bombes lancées de loin par télécommande. Mieux vaut critiquer les services de renseignements que d'avouer que les scénaristes professionnels de la politique américaine n'ont plus la capacité de gérer quoi que ce soit au Proche-Orient, y compris les scénarios réalisés par les cinéastes amateurs du mouvement islamiste. La politique étrangère d'Obama, si l'on peut même la qualifier de politique, n'a pas d'autre objet que de conserver la majorité démocrate au Sénat lors des élections de mi-mandat du 4 novembre.

Au fait, le nouveau califat ne menace aucunement notre patrie. Abou Bakr Al-Baghdadi s'intéresse avant tout à faire connaître à ses confrères sunnites sa version extrême du mouvement wahhabite — mouvement qui prend ses racines, son inspiration et son argent dans la famille royale de l'Arabie saoudite, alliée de Washington soi-disant modérée et maître arabe du double jeu. Il est douteux qu'à Denver, à Los Angeles ou à Miami on soit preneur d'un courant islamique plutôt hostile aux plaisirs de la vie. Mais pour éviter le pire des scénarios électoraux — celui d'un Vietnam arabe où les diplomates américains à Bagdad seraient évacués du toit de leur ambassade en hélicoptère —, il faut semer la panique chez les électeurs. On ne veut quand même pas se retrouver devant un bourreau tenant un couteau à la main en sortant du casino Planet Hollywood à Las Vegas!

Obama, sachant que des images de GI revenus sur le terrain irakien seraient plus impopulaires que quelques pigistes décapités, fait un calcul cynique, appuyé par ses conseillers de relations publiques: Bagdad ne doit surtout pas tomber juste avant qu'on se rende aux urnes. Harcelé par les faucons de son propre parti, dont le couple Clinton, et les archi-va-t-en-guerre républicains que sont les sénateurs John McCain et Lindsey Graham, Obama pense également à son avenir post-présidence. Il ne veut pas être vu comme celui *«qui a perdu l'Irak»*.

Toutefois, le président a tort du point de vue de la stratégie, de la diplomatie et de son héritage. Si les démocrates perdent le Sénat, ce sera parce qu'ils ont abandonné les syndicalistes et les minorités et la classe moyenne pour mieux côtoyer la grande finance et les grandes surfaces qui paient les campagnes électorales des deux partis. Ce n'est pas une nouvelle guerre contre des méchants qui va ramener les petites gens.

Quant à l'Irak, ce malheureux pays est perdu depuis longtemps. Largement dominé par l'Iran, terrorisé par les revanchards sunnites, écarté du Kurdistan, dépouillé de son industrie intérieure par le libre échange à l'américaine et inondé de produits chinois, l'État irakien est devenu essentiellement une fiction. Pourquoi ne pas envisager la partition en trois avec un pays kurde, un pays chiite et, si vous voulez, un califat dans lequel les sunnites les plus radicaux pourraient régler leurs propres comptes? Au moins, les fous furieux seraient plus faciles à surveiller et, on peut l'espérer, endigués.

Concernant sa réputation historique, Obama risque de perdre le seul atout qui lui reste: sinon être l'anti-Bush, au moins être celui qui a rompu avec son prédécesseur au sujet de l'Irak. Une prolongation de la campagne militaire inutile « contre la terreur » ne fera pas sourire les historiens, et cela aliénera les libéraux bien-pensants qui veulent croire à un Obama digne de son prix Nobel.

Je suis journaliste et je souhaite que mes collègues soient protégés contre toute attaque. Cependant, je soupçonne quelque chose de louche dans l'intérêt de la Maison-Blanche au sort effroyable de Steven Sotloff et James Foley. Au lieu de prendre au pied de la lettre la rhétorique de Barack Obama, songeons à l'avant-propos de Peter Lindbergh, photographe de mode, dans sa nouvelle collection éditée par Reporters sans frontières. On connaît bien les abus des despotes, raconte Lindbergh. *«Mais ailleurs, souvent, le processus démocratique a été également détourné, perverti* […] *Des gouvernements, de puissantes entreprises* […] *se cachent derrière leurs implacables fabriques de propagande pour influencer des populations entières, pour leur imposer ce qui sert leurs intérêts.»*

Effectivement, la propagande du président ne cherche qu'à servir ses intérêts.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. *Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.*

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Jacques Nadeau *(photographe)*, Michel Garneau *(caricaturiste)*; **information générale :** Isabelle Paré (*chef de division*), Caroline Montpetit *(affaires sociales)*, Lisa-Marie Gervais *(éducation)*, Alexandre Shields *(environnement)*, Amélie Daoust-Boisvert *(santé)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Fabien Deglise *(société)*, Jean Dion *(sports)*, Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David *(chroniqueur)*, Hélène Buzzetti et Marie Vastel *(correspondantes parlementaires à Ottawa)*, Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Jeanne Corriveau et Brian Myles *(affaires municipales, Montréal)*, Isabelle Porter *(affaires municipales, Québec)*, Guillaume Bourgault-Côté *(reporter)*; Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre). **information culturelle** : Catherine Lalonde *(responsable du cahier Livres)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon et François Lévesque *(reporters)*, Julie Carpentier *(pupitre)*; **information économique** : Gérard Bérubé *(chef de division)*, François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (*reporters*), Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesque et Guy Taillefer *(reporters)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)*; **section art de vivre:** Diane Précourt *(responsable des cahiers Week-end et Plaisirs)*, Émilie Folie-Boivin (*pupitre*) ; **équipe internet:** Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay *(pupitre)*, Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris *(assistants)* ; **correction :** Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; **soutien à la rédaction:** Amélie Gaudreau *(secrétaire)*; Laura Pelletier et Arnaud Stopa *(commis)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Vanessa Racine *(Ottawa)*, Dave Noël *(Québec)*. **PUBLICITÉ** Édith Caron *(adjointe)*, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (*par intérim*), Claire Paquet, et Chantal Rainville *(publicitaires)*, Sylvie Laporte *(avis légaux)*, Amélie Maltais (*coordonnatrice*), Laurence Hémond *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur web)*, Imane Boudhar *(analyste programmeur)*, Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara *(coordonnatrice des communications et de la promotion)*, Maxime-Olivier Leclerc *(coordonnateur du service à la clientèle)*, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova *(reponsable des services comptables)*, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 1

prendre comment on peut, aujourd'hui, encourager ou autoriser quoi que ce soit qui puisse aggraver cette menace.» Que pensez-vous de l'exploitation des sables bitumineux, défendue par les gouvernements du Québec et du Canada? *«Avec ma sensibilité écologique, je ne vois pas cela d'un bon œil»*, souligne-t-il.

«Je ne vais pas au Canada pour donner des leçons, mais plutôt pour dialoguer, ajoute le journaliste nommé en 2012 par François Hollande comme envoyé spécial pour la protection de la planète. *D'ailleurs, je souhaiterais rencontrer Stephen Harper. Je crois que c'est plus utile de discuter avec les gens qui sont éloignés de votre point de vue que de prendre le thé avec des gens qui partagent votre opinion.»*

Pour Nicolas Hulot, le constat est toutefois très clair: il est impératif de prendre dès maintenant des décisions économiques et énergétiques dans le but de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Il en va de l'avenir de l'humanité, rien de moins. *«Les choix que nous faisons, sur un plan énergétique et économique, déterminent, pour le meilleur et pour le pire, l'avenir de nos enfants. Et je n'arrive pas à me résigner au fait qu'on puisse sacrifier l'avenir au présent. Je ne peux me résigner à ce qu'on fasse les mauvais choix.»*

Quoi qu'en pensent certains climatosceptiques, les bouleversements climatiques selon lui une réalité indéniable. *«On ne peut plus s'abriter derrière l'alibi de l'ignorance, par exemple se demander si les changements climatiques sont de responsabilité humaine,* martèle Nicolas Hulot. *La science a tranché. Il n'y a plus matière à discussion. Et cette menace aggrave toutes les autres difficultés de l'humanité.»*

Surtout connu pour son travail à l'émission documentaire française *Ushuaïa*, il dit avoir constaté sur le terrain les impacts déjà visibles des bouleversements du climat provoqués par l'activité humaine. *«Les changements climatiques, je ne les ai pas découverts dans les livres. J'ai vu leurs conséquences pendant 25 ans un peu partout sur la planète. Et j'ai vu leurs conséquences humaines. Donc, je n'ai aucun scrupule à me faire l'ambassadeur de cet enjeu.»*

Manque d'ambition

C'est avec la conscience de cette épée de Damoclès que des États riches comme le Canada devraient aborder les négociations climatiques en vue de la signature à Paris en 2015 d'un accord regroupant 190 États. Or, contrairement à plusieurs observateurs, Nicolas Hulot estime que le récent sommet de l'ONU sur le climat tenu à New York n'a pas été pris suffisamment au sérieux.

«New York n'a pas été à la hauteur des ambitions et des engagements qui devront être pris en vue de la conférence de Paris l'an prochain. Ce sommet n'a pas été à la hauteur de la gravité de la situation actuelle. Le sentiment que j'éprouve, c'est une impression de recyclage de discours et de formules convenues que j'entends malheureusement depuis de très nombreuses années.»

Il est vrai qu'au-delà des discours invitant tout un chacun à s'engager en vue de Paris, rien de très concret n'est ressorti de la rencontre en sol américain. Nicolas Hulot aurait souhaité *«une véritable compétition d'audace»*. Mais il faudra attendre le début de 2015 pour connaître les engagements des grands pays émetteurs de gaz à effet de serre pour voir le chemin qui reste à faire.

M. Hulot se dit particulièrement déçu du très faible engagement envers le Fonds vert pour le climat. Cette enveloppe devrait normalement permettre d'amasser 100 milliards de dollars par année d'ici 2020. Cet argent est destiné aux pays en développement, afin de les aider à lutter contre les changements climatiques, mais aussi de s'y adapter. Au sortir de New York, et cinq ans après sa mise en place, le Fonds atteint à peine deux milliards.

«C'est très décevant et c'est très inquiétant, affirme-t-il. *Pour le moment, tout ce que je vois n'est pas à la hauteur des enjeux.»* Difficile, dans ce contexte, de *«rétablir»* un lien de confiance entre les pays en développement et les pays développés, qui ont pourtant une responsabilité historique par rapport aux bouleversements du climat.

Nicolas Hulot juge néanmoins qu'il reste suffisamment de temps d'ici au sommet de Paris pour faire entendre raison aux décideurs politiques. Et cela passe, selon lui, par la démonstration qu'il est possible de développer un modèle économique qui permette de répondre aux impératifs environnementaux. *«Il faut que tout le monde comprenne que ce n'est pas une contrainte, mais bien un investissement pour l'avenir. Et nous ne pouvons faire aucune concession ni spéculer sur l'avenir de nos enfants.»*

Le Devoir

Nicolas Hulot participe lundi à 18 h à la conférence Villes et dérèglement climatique *au Cœur des sciences de l'UQAM. L'événement sera retransmis en direct sur Internet.*

DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Une opposante au projet de pipeline Northern Gateway, d'Enbridge, à Vancouver en juin dernier. «Je n'arrive pas à me résigner au fait qu'on puisse sacrifier l'avenir au présent», dit le journaliste Nicolas Hulot, ambassadeur du président français François Hollande sur les questions climatiques.

Nicolas Hulot en cinq dates

1955: Naissance à Lille, en France

1987: Début de la diffusion de l'émission *Ushuaïa*

1990: Création de la Fondation Ushuaïa

2004: Publication du livre *Le syndrome du Titanic*

2011: Candidat à la primaire présidentielle écologiste

MÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

l'UNESCO, dit le premier ministre français.

La Manif pour tous est de retour

Cette déclaration survient alors que la Manif pour tous, qui avait mobilisé plus d'un million de personnes contre le mariage gai au printemps 2013, a à nouveau rassemblé dimanche 100 000 personnes à Paris, selon les chiffres de la police. De la porte Dauphine à la tour Montparnasse, le cortège faisait trois kilomètres. À Bordeaux, les manifestants étaient plus de 5000. Délaissant le thème peu rassembleur de l'abrogation de la loi sur le mariage gai, les organisateurs avaient choisi de se réunir pour réclamer *«l'abolition universelle de la gestation pour autrui»*. Ludovine de la Rochère, la nouvelle égérie de la Manif pour tous depuis le départ de Frigide Barjot, dit attendre des actes concrets contre la GPA. *«C'est tout sauf un baroud d'honneur»*, a-t-elle déclaré tout en dénonçant aussi la diminution du congé parental pour les mères. *«Tous les trois jours, un bébé GPA est importé en France»*, pouvait-on lire sur plusieurs pancartes.

Manuel Valls

Dix-sept mois après les grandes manifestations de 2013, la mobilisation ne semble pas vouloir s'éteindre. Gauche et droite se perdent en conjectures devant un mouvement qui échappe aux partis officiels et qui recrute largement dans les milieux catholiques, pourtant peu enclins à descendre dans la rue. Dans le quotidien *Le Monde*, la sociologue Irène Théry évoquait *« un bouleversement anthropologique dont le politique n'a pas pris la mesure»*.

Pas de transcription automatique

Même si elle a été condamnée en juin dernier par la Cour européenne des droits de l'homme, la France entend aussi continuer à refuser la transcription automatique des actes de filiation des enfants nés à l'étranger de mères porteuses. *«Car cela équivaudrait à accepter et à normaliser la GPA»*, a précisé le premier ministre dans une entrevue au quotidien *La Croix*. Le mois dernier, le ministère de la Famille disait réfléchir à une solution de rechange, comme l'«adoption simple» qui permet en France la délégation parentale sans rompre le lien biologique.

Malgré ces déclarations, le débat sur la légalisation de la GPA fait toujours rage chez les socialistes. Exclue par François Hollande depuis les grandes manifestations contre le mariage gai, elle avait été défendue par Manuel Valls en 2011 alors qu'il était candidat à la primaire socialiste. Vendredi, le premier ministre a dit *«assumer»* ce changement d'opinion et *«comprendre les inquiétudes»* tout en prêchant l'*«apaisement»*.

Pour les responsables du Parti socialiste, *«le sujet n'est pas tranché»*. On sait que les ministres de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, et de la Justice, Christiane Taubira, y sont favorables. Le 14 juillet dernier, une soixantaine de personnalités socialistes, dont Lionel Jospin, Jacques Delors et la philosophe Sylviane Agacinski, enjoignait à François Hollande de *«s'opposer publiquement à l'admission par le droit des contrats de mères porteuses»*.

Le député UMP Jean Leonetti propose, lui, de poursuivre les couples français qui ont recours à une mère porteuse à l'étranger. Manuel Valls exclut cette solution, mais dit vouloir *«renforcer la répression»* des entremetteurs et des agences qui organisent ce *«marché de l'humain»*.

En ce qui concerne la procréation médicalement assistée (PMA), aujourd'hui strictement réservée en France aux couples hétérosexuels infertiles, le premier ministre dit qu'elle ne sera pas ouverte aux couples gais tant que le Comité consultatif national d'éthique ne se sera pas prononcé. En pratique, le gouvernement ne semble pas vouloir rouvrir la boîte de Pandore, tant il semble évident pour Manuel Valls que, dans ces moments de crise d'identité, dit-il, *«la famille, la filiation et l'intérêt de l'enfant doivent rester des repères fondamentaux»*.

Le Devoir

Anne Dorval « consternée » par l'opposition au mariage gai en France

L'actrice Anne Dorval est ressortie *«saisie»* et *«consternée»* du plateau de l'émission française *On n'est pas couché*, théâtre d'échanges animés sur le mariage entre conjoints de même sexe et les droits des femmes, samedi. Venue présenter le film *Mommy* avec le réalisateur Xavier Dolan, la comédienne québécoise a eu maille à partir avec l'auteur, chroniqueur et polémiste français Éric Zemmour, opposé au «mariage pour tous» français. *«Je suis consternée* [par les protestations observées en France sur le mariage gai]. *Pour moi, ce débat, c'est comme revenir en arrière. Je ne vous connais pas beaucoup, mais je ne peux pas comprendre ce que j'entends sur le droit des femmes, des homosexuels»*, a déclaré l'actrice à l'auteur proche de la droite française, recevant par la suite l'appui de la plupart des autres invités. Un tel débat n'aurait jamais lieu au Québec, a-t-elle ajouté. L'émission doit être diffusée en reprise à 23 h 40, vendredi prochain, sur TV5.

Philippe Orfali

DUVALIER

SUITE DE LA PAGE 1

l'appareil judiciaire haïtien que dans l'entourage du président actuel, Michel Martelly.

«Il est clair pour nous que le combat continue puisqu'il n'y avait pas que la personne de Jean-Claude Duvalier qui était mise en cause. Un ensemble de collaborateurs sont impliqués dans l'acte d'accusation d'État, ainsi que dans les dépositions, les plaintes et les témoignages. Jean-Claude Duvalier était le visage emblématique de la dictature duvaliériste, mais il est clair qu'il n'a pas pu la maintenir ni perpétrer toutes ces exactions et tous ces crimes seul», explique Danièle Magloire, coordonnatrice du Collectif contre l'impunité, qui regroupe une vingtaine de victimes du régime des Duvalier, père et fils.

On estime à 30 000 les victimes des divers crimes de sang (arrestations arbitraires, disparitions forcées, torture et exécutions sommaires) reprochés à Jean-Claude Duvalier et à ses collaborateurs.

Mme Magloire accordait une entrevue téléphonique au *Devoir* samedi quand la nouvelle de la mort de « Baby Doc » a été annoncée. Nous lui avons reparlé dimanche.

Même si la poursuite contre Jean-Claude Duvalier s'éteint d'elle-même, *«le dossier ne peut pas être clos et l'enquête doit se poursuivre»,* croit-elle, car ce décès ne met pas fin à *«l'obligation de l'État haïtien»* de traduire en justice ses collaborateurs.

Me Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières Canada (ASFC), abonde dans ce sens, soulignant que la situation diffère de celles qui ont prévalu après la mort du leader serbe Slobodan Milosevic et du Chilien Augusto Pinochet. *«Dans ce cas-ci, on s'attaque à une machine répressive qui n'était pas le fait d'une seule personne. Le décès de l'ancien dictateur aura un impact sur la procédure, mais une bonne partie du travail déjà accompli a consisté à démontrer comment le régime duvaliériste fonctionnait»,* a expliqué le juriste au *Devoir.*

THONY BELIZAIRE AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ex-président haïtien Jean-Claude Duvalier n'aura comparu qu'une seule fois devant la justice haïtienne à Port-au-Prince, le 28 février 2013. L'ancien dictateur est décédé samedi.

L'art de surprendre

Même si Jean-Claude Duvalier avait été hospitalisé en 2013 après avoir comparu brièvement devant la justice, sa mort à l'âge de 63 ans a déclenché une onde de choc samedi.

L'homme en avait déjà surpris plus d'un quand il était rentré en Haïti le 16 janvier 2011, après 25 années d'exil en France.

Il avait succédé à 19 ans à son père, François Duvalier, surnommé « Papa Doc », après la mort de ce dernier en avril 1971.

Jean-Claude Duvalier a maintenu en place le régime répressif de son père en s'appuyant sur la tristement célèbre milice des Tontons Macoutes.

Après son retour au bercail, il a dû faire face à une série de procédures judiciaires, visant aussi bien des crimes contre l'humanité que des crimes économiques.

En 2012, un tribunal rejette les accusations les plus graves en invoquant le délai de prescription, mais, en février 2014, la Cour d'appel statue que ces crimes sont imprescriptibles et exige que l'instruction soit rouverte.

Le juge d'instruction a manqué de ressources pour faire son travail, croit Danièle Magloire. *«Nous avons fait le choix de faire confiance à la justice haïtienne tout en connaissant les difficultés et l'absence de volonté politique du gouvernement actuel, qui a longtemps voulu tourner la page sur l'époque duvaliériste»,* dit-elle.

À son retour en Haïti, Jean-Claude Duvalier, s'est vu remettre un passeport diplomatique et a reçu une pension présidentielle du gouvernement, qui ne cherchait pas à récupérer les millions qu'il avait placés dans des comptes bancaires en Suisse.

Le président Michel Martelly a rendu hommage à l'ancien dictateur sur son compte Twitter samedi. *«Un message très négatif pour la justice»,* croit Danièle Magloire. *Beaucoup de gens ont peur de témoigner. Il y a des magistrats qui sont très timorés et qui se disent: si le président de la République a ce positionnement, mieux vaut y aller mollo ou bien ignorer les choses.»*

Devoir de mémoire

La mort de Jean-Claude Duvalier ne devrait pas mettre fin au travail de reconstitution de la mémoire collective sur le régime Duvalier. *«Ce travail est fondamental pour les Haïtiennes et les Haïtiens,* affirme Mme Magloire. *Ces documents retrouvés, ces témoignages apportés, ces paroles échangées participent aussi à la lutte contre l'impunité et contribuent à la création d'une société démocratique en Haïti.»*

Contrairement à plusieurs autres pays, Haïti n'a pas bénéficié d'une commission « vérité et réconciliation ».

«La mort [de Jean-Claude Duvalier] *prive Haïti de ce qui aurait pu être le plus important procès en droits de la personne de l'histoire de ce pays»*, a déploré Reed Brody, avocat chez Human Rights Watch.

L'ancienne gouverneure générale du Canada Michaëlle Jean a vivement réagi à la mort de l'ancien dictateur. *«Je ne peux que regretter que la justice n'ait pas complété son cours et qu'il n'ait pas eu à répondre de la corruption systématique et des crimes graves commis sous son régime»,* a-t-elle fait savoir dans un communiqué.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.